

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2051 - JEUDI 3 JUILLET 2014

GOUVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

Entre doute et espoir

Dans son dernier message à la Nation à la veille de la célébration du cinquante-quatrième anniversaire de l'indépendance du pays, Joseph Kabila a réaffirmé son engagement « d'accélérer la mise en œuvre des recommandations des concertations nationales de façon méthodique, mais en évitant toute précipitation ».

Cette phrase-clé du chef de l'État renseigne sur son obstination à concrétiser sa promesse quel que soit le temps que cela pourrait prendre. Pour une certaine opinion, Joseph Kabila a suffisamment pris du temps, huit mois après la tenue de ce forum national, pour connaître les hommes qui composent le microcosme politique congolais. Ce qui logiquement devrait faciliter ses choix dans la désignation des membres de ce futur gouvernement. Cependant loin de rassurer, son discours aura laissé dans l'expectative de nombreux acteurs politiques et de la société civile partagés entre ceux qui ont vite cédé à l'impatience, convaincus que tout ceci n'est que de la poudre aux yeux, et ceux qui, malgré tout, maintiennent encore la flamme de l'espoir. [Page 18](#)



Joseph Kabila posant avec le présidium et les membres du secrétariat technique des concertations nationales



Conseil de sécurité

INSÉCURITÉ À L'EST

Des sanctions onusiennes contre l'ADF/Nalu

Longtemps active dans l'est de la RDC, la rébellion ougandaise de Forces démocratiques alliées (ADF) est en passe d'être sanctionnée sévèrement par les Nations unies. C'est ce qu'a décidé mardi le Conseil de sécurité de l'ONU qui s'appuie sur des sanctions décrétées par un comité dépendant du Conseil en vertu d'une résolution datant de 2004. Ces sanctions consistent en un embargo sur les armes, un gel des avoirs et une interdiction de voyager pour les dirigeants de cette mouvance armée. L'ADF-Nalu est accusée par l'ONU d'avoir « recruté et utilisé des enfants-soldats », commis de nombreuses exactions dont des violences sexuelles contre des femmes et des enfants et « participé à des attaques contre les casques bleus de la Monusco ». [Page 19](#)

MÉDIAS

Rémy Musungayi instrumentalise le Csac

Pour l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), l'objectif poursuivi par le ministre de l'Industrie, petites et moyennes entreprises (IPME) serait d'obtenir de l'organe de régulation la condamnation de Nathalie Kapela, présidente de l'Association des communicateurs et responsable de l'émission dénommée « Journal d'informations judiciaires ». L'ONG s'insurge contre le niveau d'acharnement du ministre de l'IPME Rémy Musungayi « sur une femme qui n'a fait que son devoir citoyen de dénoncer les antivaleurs ayant élu domicile dans beaucoup de ministères du gouvernement ».

Vu que la diffusion du droit de réponse du ministère de l'IPME fait clore le dossier sur le plan déontologique, l'ONG ne s'explique pas que le Csac se saisisse encore dudit dossier et crie à l'instrumentalisation de l'organe de régulation des médias.

[Page 18](#)

SANTÉ

Le sixième cours international sur les trypanosomiasés africaines a vécu

La clôture le 27 juin de la sixième édition du cours international sur les trypanosomiasés africaines ou la maladie du sommeil, organisé depuis un mois par l'Institut national de recherches biomédicales (INRB), a abouti à la création d'un réseau international des responsables de la lutte contre la maladie du sommeil. Clôturant ce cours au nom du ministre de la Santé publique, la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant, Geneviève Inagosi, a indiqué que le réseau des « trypanosomiasés », axé sur le partage d'expériences et du savoir, est voué à des résultats prometteurs.

Les résultats encourageants engrangés dans le cadre de la lutte contre la maladie du sommeil en RDC - moins de 5226 cas ont été recensés l'année dernière, soit cinq fois moins en vingt ans - ne devraient pas plonger le pays dans une sorte d'autosatisfaction, a ajouté la ministre tout en souhaitant plein succès aux prochaines éditions. [Page 20](#)

ÉDITORIAL

Querelles

Chacun sait qu'il n'y a pire adversaire en politique que celui ou celle qui se dit, le plus souvent avec emphase, proche de vous et luttant pour faire triompher les mêmes idées, les mêmes objectifs, les mêmes convictions. Aussi vieilles que les sociétés humaines, les querelles fratricides débouchent souvent sur des affrontements qui finissent, si l'on n'y prend garde, par détruire la cohésion des partis apparemment les plus solides, les mieux structurés. Et c'est pourquoy, à l'approche des grandes consultations électorales, il convient d'observer avec attention ce qui se passe à l'intérieur des formations politiques, de toutes les formations politique sans exception.

Si nous formulons cette évidence, ici et maintenant, c'est précisément parce qu'au fil des mois et sans que l'opinion publique en ait clairement conscience, la tentation grandit, dans la majorité comme dans l'opposition, de profiter des prochaines échéances pour régler de façon non pacifique les différends qui opposent nombre de dirigeants. Écarter celles ou ceux qui pourraient leur barrer le chemin du pouvoir s'impose à nombre de hauts responsables comme un impératif catégorique auquel il convient de tout sacrifier.

Ne citons personne afin d'éviter les controverses inutiles, mais reconnaissons que tous les grands partis congolais sont aujourd'hui secoués par des vents contraires qui ne doivent rien au débat d'idées et tout à l'ambition personnelle. Ceci, bien sûr, parce qu'il ne se trouve dans aucun des deux camps des aspirants au pouvoir qui s'imposent par leur charisme, leur compétence, ou leur autorité naturelle ; mais aussi, sans doute, parce que le Congo se trouve à un tournant de sa vie démocratique qui génère les plus grands espoirs pour les uns, les plus grandes craintes pour les autres.

Ce qui pourrait arriver de pire dans un tel contexte serait que l'affrontement des « egos » l'emporte sur la confrontation des idées et des programmes. Alors, en effet, se mettrait en place le processus destructeur qui détournerait des urnes un grand nombre de citoyens. Avec comme conséquence immédiate que les consultations populaires à venir seraient vidées de leur sens puisqu'une abstention massive en perturberait le résultat. Prions donc pour que la raison l'emporte sur la passion !

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

La session administrative dominée par des affaires judiciaires

Sur vingt affaires inscrites à l'ordre du jour de la 6^e session ordinaire dite administrative, ouverte le 2 juillet à Brazzaville, on note onze affaires sur l'érection des tribunaux dans les districts d'Allembé, Boko, Boundji, Étoumbi, Ignyé, Hinda, Makabana, Makotimpoko, Mindouli, Ngabé et de Vindza.

Cette politique menée par le ministère de la Justice et des Droits humains a pour objectif de rapprocher la justice des justiciables. Les neuf autres affaires se rapportent elles aussi à des domaines aussi importants les uns que les autres, notamment la proposition de loi faite par le député Alain Pascal Leyinda portant sur le Code de l'hygiène publique et celle du député Benoît Bati sur l'organisation des associations.

À l'ouverture de la session, le président de la chambre basse du Parlement, Justin Koumba, a fait la restitution des conclusions de la 22^e assemblée régionale Afrique de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) et de la conférence de haut niveau sur le dérèglement climatique qui viennent de se tenir à Brazzaville. Il s'est appesanti sur deux points débattus au cours de ces travaux, à savoir : le rôle des parlements dans la gouvernance en Afrique francophone et les institutions post transition ainsi que la gouvernance démocratique en Afrique francophone.

À propos du premier point, le président de l'Assemblée nationale a indiqué que l'APF avait réaffirmé la légitimité du Parlement comme représentation nationale et ses prérogatives constitutionnelles de législateur et de contrôleur de l'exécutif. D'autre part, l'APF a reconnu la nécessité pour le Parlement d'effectuer au cours de l'année, un contrôle régulier de l'exécution budgétaire, avec une périodicité trimestrielle impérative ainsi que l'exigence d'examiner et de voter chaque année la loi de règlement.

Justin Koumba soulève quelques préoccupations de l'heure

« Le renforcement des capacités, aussi bien des parlementaires que des administrations parlementaires, pour un meilleur contrôle parlementaire, est apparu comme une nécessité impérieuse », a déclaré Justin Koumba. « De même, pour une exécution efficiente des missions parlementaires, il a été recommandé que l'exécutif laisse le Parlement jouer réellement son rôle en matière de gouvernance, tout en recommandant une concertation permanente entre le Parlement et l'exécutif pour un exercice harmonieux et efficace des prérogatives de chaque institution », a-t-il poursuivi.

« En ce qui concerne le débat sur les constitutions post transition et la gouvernance démocratique en Afrique francophone, il est apparu que la ques-

tion de la révision ou du changement de la constitution devrait procéder plutôt du politique et non du juridique, étant entendu que l'opportunité et la nécessité seules peuvent justifier une révision ou un changement de la constitution », a indiqué Justin Koumba. Et d'ajouter par ailleurs : « Il est apparu que les constitutions africaines questionnent, à plus d'un titre, sur le réalisme des schémas empruntés tels que la durée des mandats politiques, la décentralisation, l'équilibre et la séparation des pouvoirs, etc. L'existence des principes généraux en matière de démocratie a été reconnue au cours de ces assises. En revanche, il n'existe aucune recette universelle applicable partout de la même manière. »

À propos des changements climatiques, a indiqué le président de l'Assemblée nationale, « les vives préoccupations inspirées par les avancées insuffisantes enregistrées dans les négociations intergouvernementales sur les changements climatiques, tout en manifestant leur adhésion au but de ces négociations, demeurent l'élaboration, lors de la 21^e conférence des parties à la convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris en 2015, d'un nouvel accord contraignant applicable à tous, qui devra entrer en vigueur au plus tard en 2020 ».

Roger Ngombé

SÉNAT

La sérénité malgré les élections locales et sénatoriales en vue

La 36^e session ordinaire du Sénat, dite session administrative, qui s'est ouverte le 2 juillet à Brazzaville, et qui aura à examiner au total 26 affaires, a appelé les sénateurs à travailler avec sérénité en prélude des élections locales et sénatoriales.

Ouvrant la dite session, le président du Sénat, André Obami-Itou, a, avant tout, rappelé aux sénateurs que cette session s'ouvre dans un contexte national dominé par plusieurs faits saillants dont le débat politique et citoyen sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, et l'attente de la tenue des élections locales et sénatoriales.

La première réunion du comité des dix de l'Union africaine, qui s'est tenue du 16 au 17 mai dernier à Oyo, dans le département de la Cuvette, a réclamé la réparation d'une injustice dont l'Afrique fait l'objet, celle qui consisterait à permettre au continent africain, d'intégrer le Conseil de sécurité des Nations unies avec au moins deux sièges permanents.

Le président du Sénat a ensuite salué l'excellence des relations entre le Congo et la Chine avec la récente visite du chef de l'État dans ce pays, où plusieurs accords à caractère politique, économique et socioculturel ont été signés, parmi lesquels celui portant construction du nouveau siège du Par-

lement. André Obami-Itou n'a pas manqué de saluer les parlementaires congolais pour avoir pris activement part aux travaux de la 22^e Assemblée régionale Afrique de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) et à ceux de la Conférence parlementaire de la francophonie sur les changements climatiques, au cours desquels les participants ont mené des réflexions se rapportant à la gouvernance dans les pays de l'espace francophone.

Rappelons que sur les 26 affaires retenues, 7 ont été reportées de la 35^e session du 2 mars 2014, alors que 14 affaires nouvelles ont été introduites par le gouvernement et 5 en interne.

Jean Jacques Koubembé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubembé, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Afred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INFRASTRUCTURES

Plus de 26 milliards pour la route de la Corniche à Brazzaville

Les premiers coups de pioche devraient retentir dans peu de temps, annonçant le début de la construction de la route de la Corniche, après de longues études dues à la complexité du projet.

Dans le cadre du financement du premier contrat de désenclavement (C2D) entre la France et le Congo, l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, a signé le 1er juillet, à Brazzaville, la convention d'accord relative à cette construction avec le ministre d'État, ministre en charge des Finances, Gilbert Ondongo, et le directeur du département Afrique de l'Agence française de développement, Yves Boudot.

Le document concerne non seulement la construction de la route de la Corniche à Brazzaville, mais aussi l'aménagement urbain dans les quartiers de Bacongo et Makélékélé pour un montant total de plus de 26 milliards FCFA.

« Le marché pour la réalisation des travaux est en effet en phase d'attribution et le premier coup de pioche est attendu à la rentrée », a déclaré Jean-Pierre Vidon. Selon lui, ce projet doublement symbolique va transformer la capitale du Congo en ouvrant la ville sur le fleuve là où elle lui tournait jusqu'à présent le dos.

Il a souligné que les fonds du C2D étaient mobilisés pour des investis-



La signature des conventions (© Adia)

sements qui apporteront un changement dans la vie des habitants des arrondissements concernés par l'aménagement en particulier de Brazzaville de façon générale.

Le projet concerne la construction d'une double voie de 5 km du pont

de Djoué à la case De-Gaulle, le traitement des déchets, la réhabilitation des voiries secondaires et des réseaux (eau et l'électricité), la création d'espaces de loisirs pour les populations.

Par ailleurs, une autre convention

a été signée pour la mise en place d'un fonds d'étude et de renforcement de capacité, dans le cadre d'une nouvelle subvention accordée par la France au Congo, d'un montant total de 328 millions FCFA.

Encore 200 millions d'euros à dépenser !

Ce fonds permettra de financer les études préalables aux projets souhaités par les autorités congolaises. En effet, l'efficacité des projets repose sur la réalisation préalable d'études permettant de mieux estimer les investissements. Cet outil contribuera à améliorer les délais d'exécution des projets réalisés par les autorités congolaises avec l'appui financier de la France.

« Aujourd'hui, nous allons construire la Corniche. Pour demain, nous travaillons dès à présent, afin qu'on aille encore un peu plus loin. Il nous reste, si ma mémoire ne me trahit pas, plus de 200 millions d'euros à dépenser dans le cadre du deuxième contrat de désendettement au développement. Nous y travaillons, espérons que cela aboutisse assez rapidement, de sorte que nous continuions à marcher sur le chemin du développement en ce qui concerne le Congo », a déclaré Gilbert Ondongo, traduisant la reconnaissance du Congo envers la France.

Notons que dans le cadre de l'instruction d'un second C2D, une délégation française séjourne au Congo. Cette mission devrait procéder à un bilan de la mise en œuvre des projets inscrits dans le cadre du premier C2D et instruire le nouveau contrat, en particulier ses points d'affectation.

Nancy France Loutoumba

COOPÉRATION

Le Pnud réitère ses engagements au Congo

Anthony Kwaku Ohemeng, le coordonnateur-résident du système des Nations unies, représentant résident du Pnud au Congo, a entamé une série de rencontres avec les autorités du Congo. Ici et là, il a exprimé la volonté de l'institution onusienne à soutenir certaines initiatives lancées par le gouvernement.

Le 1^{er} juillet à Brazzaville, le fonctionnaire onusien a échangé avec le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya. « Comme vous le savez, je viens d'arriver au Congo. Ce sont des salutations d'usage que je suis allé présenter au ministre Jean Jacques Bouya mais aussi échanger sur la coopération qui existe entre son ministère et les agences du système des Nations unies », a souligné Anthony Kwaku Ohemeng à l'issue de l'audience.

Dans cette coopération bilatérale, les agences du système des Nations unies au Congo, par le biais du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), continueront tant bien que mal, à soutenir le programme de la municipalisation accélérée, un programme de développement local enclenché par le gouvernement depuis 2004. Il s'agira, en effet, pour cette institution onusienne, d'aider le gouvernement congolais à élaborer les mécanismes et/ou stratégies adéquates afin de capitaliser ces acquis, mais aussi et surtout à pouvoir rentabiliser ces gros investissements du gouvernement. Un comité de travail sera de fait mis en place dans les tout prochains jours, avec pour mission essentielle d'étudier la nature des accompagnements à mettre en œuvre pour mettre en valeur lesdits investissements. « Le système des Nations unies collabore depuis fort longtemps avec le Congo, avec qui nous avons signé un cadre de coopération qui permet à chacune des agences des Nations unies d'apporter de façon significative, sa valeur ajoutée au développement économique du Congo », a renchéri le fonctionnaire onusien.

Le secteur de la pêche également ciblé

Après sa séance de travail avec le ministre délégué aux grands travaux, le remplaçant de Lamine Maneh s'est entretenu le jour suivant avec le ministre de la Pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambélela. Au cours de leurs échanges, Anthony Kwaku Ohemeng, a renouvelé l'engagement du Pnud d'aider le Congo à pallier le déficit de 40.000 tonnes de protéines. Ceci, en appuyant les activités y relatives déjà engagées par le ministère. Autre engagement annoncé : le renforcement des capacités des cadres et agents dudit ministère.

« Le ministère dont il a la charge est autant important pour le Pnud que pour le Congo qui, à travers ce département de la pêche, compte diversifier son économie », a conclu Anthony Kwaku Ohemeng.

Firmin Oyé et Lopelle Mboussa Gassia

CUVETTE

Lancement des routes Obele-Odouka et Liboka-Okougnou

Les travaux des routes Obele-Odouka (4 km) et Liboka-Okougnou (22,5 km) ont été lancés par Justin Yoka, suppléant de Denis Christel Sassou N'Guesso, député de la circonscription d'Oyo (département de la Cuvette). La société chinoise Sinohydro est chargée de l'exécution des travaux.

« La route, facteur de communication, d'unification et de développement, revêt une importance capitale dans l'émergence d'un pays. Elle facilite les échanges non seulement commerciaux, mais aussi culturels, sanitaires et scolaires. Nous entrons dans une phase de concrétisation des engagements pris en 2012 pendant la campagne par Denis Christel Sassou N'Guesso », a déclaré Justin Yoka.

Cette cérémonie marquant à la fois le lancement des travaux routiers et la poursuite de la construction des logements sociaux favorisera, à n'en point douter, le désenclavement des villages de ce district. « Nous n'avons jamais vu une réalisation semblable. Notre peine sera soulagée, car nous circulerons sans problème, même en période de pluie. Nous étions dans la brousse et nos villages étaient enclavés », ont déclaré les chefs des villages concernés.

La population n'a pas manqué de manifester sa satisfaction.



Le lancement des travaux (© Adiac)

Elle a notamment salué l'ouverture d'un espace sanitaire et les logements pour les enseignants, médecins et infirmiers.

Le sous-préfet a remis les clés aux chefs des différents villages, afin qu'ils les donnent aux enseignants, infirmiers et médecins de ce district confrontés à des difficultés de logement. Notons que ces bâtiments seront équipés après réception des équipements.

La société en charge des travaux s'est engagée à fournir

plus d'emplois et à former davantage de techniciens et de mécaniciens. Dans le cadre de cet accord, Sinohydro va parachever la construction des logements sociaux entreprise par le député dans le district d'Oyo. Au cours de la cérémonie, on a noté la présence des autorités administratives du district d'Oyo, notamment le sous-préfet et l'administrateur-maire.

Josiane Mambou Loukoula

TOURISME

Réaménagement de l'hôtel Mbamou Palace

Les travaux du plus grand hôtel de Brazzaville suivent leur cours normal. La société chargée de sa réhabilitation a défini un certain nombre de modifications à apporter à l'architecture existante, en vue de faire de cet établissement, un véritable hôtel 5 Étoiles, aux normes internationales.

L'architecte de la société Anonym Congo Construction a présenté, le 2 juillet à Brazzaville, les plans d'aménagement pour la reconfiguration du Mbamou Palace. Des propositions ont été faites devant le comité de pilotage du projet, réunissant les représentants des ministères des Finances, du Tourisme, de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, et de la société Veritas, chargée du suivi.

4.250m² devront être rajoutés

La filiale d'un important groupe turc a expliqué que l'état actuel de l'hôtel ne s'apparentait pas à un 5 Étoiles. À la suite d'après discussions et de concertation avec des hôteliers de renom, la décision a été prise de l'adapter aux exigences internationales. Les modifications apportées par l'architecte de la société concernent également le fonctionnement et la gestion de l'hôtel tout en prenant en compte l'existant. Le design de l'hôtel sera revu. En outre, près de 4.250m² devront être rajoutés à la superficie actuelle, pour obtenir une infrastructure aux normes d'un 5



Les maquettes du Mbamou Palace. (photo Adiac)

Étoiles.

Les représentants de la société ont affirmé qu'avec tous ces changements,

les travaux dureront une année. Pour l'instant, 200 employés locaux sont à l'oeuvre ; 100 autres sont attendus d'ici

peu mais le nombre augmentera encore, vu la grandeur du chantier et pourrait atteindre 600 employés.

Ce qui va être fait

Le bureau Veritas a réitéré, entre temps, sa mission de suivi et contrôle de l'exécution des travaux. Les responsables ont pris des dispositions basiques pour ce projet, en quatre phases. Une première phase pour le contrôle des documents de conception. Ensuite interviendra l'examen des documents d'exécution de l'entreprise où l'on trouve plus de détails de l'ingénieur ; après un contrôle sur chantier le site pour s'assurer que ce qui est validé sur plan est effectivement réalisé sur le terrain. La dernière étape sera des tests de fonctionnement. « À ce moment-là on passera une semaine avec l'entreprise sur les lieux à vérifier l'électricité, la climatisation. Un rapport complet sera élaboré avant la réception de façon définitive de l'ouvrage », a indiqué l'un des représentants de Veritas.

À la suite de cette présentation, des séances techniques sont prévues entre les différentes parties prenantes au projet, pour mûrir les propositions faites. Un travail qui aboutira à la remise officielle des plans au gouvernement. Rappelons que la réhabilitation du Mbamou Palace est très attendue après d'innombrables promesses de fin de travaux. Avec la reprise en main des travaux de construction par l'État, cette fois-ci, nous allons vers une fin des travaux définitive.

Nancy France Loutoumba

PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE

Démolition des constructions anarchiques

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a effectué une descente au Port autonome de Brazzaville, le mercredi 02 juillet. Accompagné par son collègue chargé des Voies navigables et de l'économie fluviale, Gilbert Mokoki, il a donné le top pour la démolition des bâtiments construits sur ce site de l'État.

C'est au terme de moult investigations, qui confirment la spoliation d'une partie du Port autonome de Brazzaville, que les deux membres du gouvernement ont pris la décision de démolir les bâtisses et murs de clôture construits par la « société Ellbone ». Représentée par un certain Pierre Itoua, cette société est implantée à proximité du dépôt de la SCLOG (la société commune de logistique).

Avant de passer à l'acte, des avertissements ont été lancés à cet acquéreur. Selon le ministre Gilbert Mokoki : « le ministre des Finances a écrit à ce soi-disant propriétaire privé pour qu'il déguerpisse. Il n'a pas voulu obtempérer. Il faut que l'État rentre dans ses droits car ce lieu est un dépôt des hydrocarbures. C'est un objectif très sensible, il fallait bien casser ces maisons qui constituaient déjà



L'opération de guépérisement

un nid de fumoir, un grand danger pour le dépôt et pour toute la population. Ici au port, il y a d'autres cas similaires que nous examinerons plus tard. »

Le comité national de privatisation impliqué dans la vente de cette portion de terre En effet, l'acquéreur du terrain qui fait naître le litige, aurait acquis cet espace par le biais de certains membres du Comité national de privatisation, l'une des structures de l'État. Une argumentation rejetée en bloc par les deux membres du gouvernement. « L'État peut mettre une structure sur pieds, mais si les cadres chargés d'animer cette structure se détournent de leur mission, l'État rattrape la situation. C'est ce que nous sommes venus faire. Et puis la portion de terre a été vendue à 7 millions FCFA dans le domaine portuaire. C'est un véritable bradage. Aussi, les biens du domaine fluvial ne devaient-ils pas donner lieu à une privatisation dès lors que l'État n'a jamais donné l'ordre de vendre le port autonome de Brazzaville. Il n'y a pas de texte de privatisation et l'acquéreur n'a ni déclaration de recette du Trésor public », a conclu le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala.

Jeanice Hortence N'guellet (stagiaire)

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Si tous les États jugent les crimes qui les déstabilisent, la CPI ne sera plus nécessaire. Beaucoup d'Africains ont le sentiment d'assister à une justice à la carte. La CPI doit réorienter son action, écouter les récriminations des Africains. Il faut que la cour ouvre des enquêtes partout où il y a eu des crimes qui relèvent de ses compétences, et pas seulement en Afrique. »

Sidiki Kaba, garde des Sceaux sénégalais, Jeune Afrique, le 02 juillet 2014

« Si la CPI s'est concentrée sur le continent africain, c'est en grande partie à l'initiative de ce dernier. Trop souvent, pour éviter des poursuites dans leur pays, certains dirigeants impitoyables ont corrompu juges et procureurs... La CPI est donc un dernier recours pour les victimes qui ne peuvent obtenir justice dans leur pays. Mais aussi un outil de dissuasion à l'égard des gouvernants. »

Kenneth Roth, directeur exécutif de Human Rights Watch, Jeune Afrique, 25 février 2014

« La prison elle-même ne prépare pas toujours le bon accomplissement des peines »

Manuel Valls, Premier ministre français défend la réforme territoriale sur BFM TV-RMC, 1er juillet 2014

« La stabilité politique et la paix sociale sont également nécessaires mais pas suffisantes pour qu'un pays soit émergent. Les exemples sont multiples en Afrique et dans le monde. »

Amadou Dickel Niane (Sénégal), ingénieur économiste, Le Quotidien, lundi 16 juin 2014

« Au-delà de l'amour du jeu et du prestige sportif, la Coupe du monde représente l'occasion inespérée pour certains États d'exister sur la scène internationale. Pour les plus puissants, il s'agit de maintenir leur rayonnement, leur influence et d'affirmer une forme de leadership. »

Didier Lucas, directeur de l'Institut Choiseul et Alexandre Schoepfer, chargé de mission à l'Institut Choiseul, latribune.fr, 10 juin 2010

EXAMENS D'ÉTAT

Léon Nkenzo déplore la mauvaise préparation des jeunes aveugles

Selon le directeur de l'Institut national des aveugles du Congo (Inac), Léon Nkenzo, les difficultés de trésorerie ont lourdement pesé sur la préparation des treize aveugles candidats aux différents examens d'État, dont cinq au baccalauréat, cinq au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) et trois au Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE).

L'Inac a clôturé son année scolaire 2013-2014, le 27 juin, au cours d'une cérémonie solennelle organisée dans son enceinte, en présence du major, Blaise Kombo, représentant de l'Armée du salut et partenaire de l'État congolais dans la gestion de cet établissement accueillant des personnes malvoyantes du Congo. Faisant le bilan des activités menées, Léon Nkenzo a déploré une année scolaire écourtée à cause de la

lenteur du processus de décaissement des fonds au Trésor public.

À ces difficultés financières, se sont ajoutées, a-t-il rappelé, les pannes à répétition des deux bus de transport d'élèves et un régime alimentaire déséquilibré et monotone composé essentiellement de riz au lait pendant deux mois. « Dans ces conditions défavorables pour l'épanouissement de l'enfant handicapé qui a plus besoin d'affection que de brimade, l'on ne pourrait s'attendre à de meilleurs résultats scolaires. Ce qui explique que, sur les vingt-cinq élèves inscrits à différents niveaux de l'école, quinze seulement passent en classe supérieure et dix élèves sont recalés », a-t-il regretté.

Sur le plan professionnel et pédagogique, Léon Nkenzo espère convaincre d'autres partenaires pour la réouverture de filières qui existaient telles que la savonnerie, le massage, le brossage,

le tressage des cheveux pour les jeunes filles, la pâtisserie. Il a été indiqué que ces filières ont été fermées suite à la rupture du partenariat entre l'Inac et la Fondation germanique, pour mauvaise gestion des ressources entre 2009 et 2012, émanant des responsables de l'Inac.

« L'apprentissage d'un métier est un atout chez la personne aveugle. Cette vision rejoint le vieux proverbe chinois qui dit que : mieux vaut apprendre à pêcher à un affamé que de lui donner à manger chaque jour. Malgré la solidarité qui se raréfie, l'Institut a reçu un don de produits vivriers venant des jeunes scouts de la communauté religieuse Armée du salut. En outre, l'établissement a été assaini par les élèves du complexe scolaire Dom Helder Camara », a conclu Léon Nkenzo.

Rodolphe Gassayes-Mouandzah (stagiaire)

DON DE SANG

Le CNTS sensibilise par la marche

Près de cent personnes ont pris part, le mardi 1^{er} juillet, à une marche de sensibilisation clôturant les activités techniques liées à la journée mondiale des donneurs de sang.

Le responsable de la communication et de la promotion du don de sang, Louis Norbert Quentin Yombo, et certains donneurs se sont rassemblés peu avant dix heures dans l'enceinte de la Basilique Sainte-Anne, à l'initiative du Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Certains agents du CNTS ont ensuite rejoint le cortège, qui s'est mis en marche en lançant des slogans et à pas lents, dans le centre-ville, en passant par l'Institut français du Congo ex-CCF, jusqu'à l'arrivée au siège.

Il convient de noter que les activités

« Cette année, l'OMS nous demande pour le cas du Congo, pour être autosuffisant, de disposer de 80.000 poches. Mais nous n'avons encore que 49.000 poches »

techniques organisées, à l'occasion de cette journée, du 11 au 30 juin, comprenaient, entre autres, des collectes



Une marche des donneurs de sang

de sang, des causeries-débats, l'émulation des donneurs le 14 juin dernier à la Cité Louis Pasteur où le ministre a décerné des diplômes à un échantillon de donneurs. Hier, il s'agissait du lan-

sances, 420 femmes sont mortes l'année dernière en 2013, pour cause d'hémorragie par délivrance. « L'une des causes est qu'il manquait du sang. Et puis, cette année, l'OMS nous demande pour le cas du Congo, pour être autosuffisant, de disposer de 80.000 poches. Mais nous n'avons encore que 49.000 poches », a indiqué Louis Norbert Quentin Yombo.

Signalons que le thème proposé cette année dans le cadre de cette 11^e journée est « Un sang pour celles qui nous donnent la vie ».

Guillaume Ondzé



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

JUSTICE

114 accusés dans l'affaire Marcel Ntsourou contre l'État congolais

La première journée du procès de l'ex-colonel et ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité, a été consacrée aux questions procédurales.

Le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba, a ouvert le 2 juillet le procès opposant Marcel Ntsourou et 113 autres accusés au ministère public et à l'État congolais. Ces 114 personnes dont deux femmes, sont poursuivies pour : rébellion, association de malfaiteurs, détention illégale d'armes et munitions de guerre, coups et blessures volontaires, assassinat et atteinte à la sûreté intérieure de l'État. Au côté de l'ex-colonel des Forces armées congolaises (FAC), notamment sur le banc des accusés, on note la présence de son épouse, Charlotte Ntsourou et de sa nièce Ruth Nguina, arrêtées le 16 décembre 2013 à l'issue des affrontements sanglants qui ont opposé les éléments de Marcel Ntsourou à ceux de la force publique à son domicile, occasionnant une vingtaine de morts.

Toujours sur le banc des accusés, figurent de nombreux officiers et éléments de la force publique, parmi lesquels les colonels Armand Ngoua, Clément Obouo et André Joseph Sahousse, l'officier de police Benjamin Okana. Ces deux derniers avaient été mis en cause dans le cadre de l'affaire du 4-Mars 2012 à Mpila. Des éléments de la FAC, c'est la classe 1998 qui domine. On signale également de nombreux jeunes désœuvrés venus de quelques arrondissements de Brazzaville dont Talangaï qui en compte le plus grand nombre. Certains sont venus



Les accusés sur l'affaire Marcel Ntsourou

de Lagué et Lékana, dans le département des Plateaux et de Kibossi, dans le département du Pool. Le plus jeune des accusés est Ruth Nguina, née en 1997, soit âgée de dix-sept ans aujourd'hui.

Dans ce procès, l'État va, sans nul doute, s'appuyer sur ces sept témoins, en majorité des éléments de la police, qui ont accepté devant la cour de témoigner le moment venu. Ils disent détenir les preuves d'accusation sur la rébellion, l'association de malfaiteurs, la détention illégale d'armes et munitions de guerre, les coups et blessures volontaires, les assassinats et

l'atteinte à la sûreté intérieure de l'État.

Retour sur un début de procès mouvementé

Avant l'étape de l'identification des accusés, l'audience du 02 juillet a été marquée, entre autres, par le réquisitoire du procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, Théophile Mbtsi, qui a parlé d'une affaire grave. La défense est, quant à elle, revenue sur son pourvoi à la Cour suprême pour récuser un certain nombre de jurés et la présence du procureur de la République, André Oko Nga-

kala, à cette session criminelle qui est, selon lui, réservée à la Cour d'appel. « Il a instruit le dossier; il se trouve au parquet général sans notification ou décret le désignant », a fustigé Me Ambroise Hervé Malonga, avocat de la défense.

« Sa présence ne constitue pas une entorse, parce qu'il est membre du ministère public. Je vous demande de rejeter cette demande », a rétorqué Théophile Mbtsi.

Pour clore ce débat, le président de la séance a rappelé que le pourvoi n'empêchait pas l'examen du fond de l'affaire.

« Rien n'empêche à la Cour de poursuivre le débat. Le ministère public est indivisible, c'est une partie au procès. C'est un procès de droit commun soumis aux lois et règlements en vigueur. Il ne doit pas être une tribune politique ou politicienne pour que triomphe le droit », a martelé le premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, Christian Oba.

Défendant plusieurs clients dont l'ex-colonel Marcel Ntsourou et son épouse, Me Éric Yvon Ibouanga a invité les différentes parties au procès à œuvrer dans le sens de la loi. « Nous estimons que la première journée, les demandes sur les jurés que nous avons formulées ont été rejetées. La cour souverainement a estimé que ces recours-là doivent être faits en même temps que l'arrêt qui sera rendu sur le fond, et nous nous réservons de continuer cette démarche qui consiste à récuser les six jurés titulaires et les quatre suppléants. Mon souhait est que ce procès se passe dans le strict respect de la loi pénale, et nous estimons que toutes les parties au procès vont œuvrer pour que la loi pénale, qui est d'application et d'interprétation strictes, soit respectée par tous », a-t-il indiqué à la presse, se disant confiant quant à défendre ses clients qui sont pratiquement tous poursuivis pour les mêmes chefs d'inculpation.

Rappelons que l'un des accusés ne s'est pas présenté devant la barre à cause de son état de santé. Le procès se poursuit ce jeudi 3 juillet, par l'enquête de moralité des accusés, avant d'entrer dans le vif du sujet.

Parfait Wilfried Douniama



AVIS DE RECRUTEMENT

ADMINISTRATEUR RESEAU ET TELECOM MUTUELLES CONGOLAISES D'EPARGNE ET DE CREDIT

Ce poste est basé à Brazzaville avec des missions dans les Départements.
La commission de recrutement ne prendra en compte que les candidatures répondant aux critères exigés.
Les candidats sélectionnés seront informés par téléphone.

QUALIFICATIONS

- Diplôme de type **Ingénieur Réseaux et Télécom** ou équivalent. Des compétences systèmes et la connaissance de l'anglais seront un atout.

EXIGENCES ET EXPERIENCE

- Avoir 1 à 5 ans dans la gestion du réseau et Télécom
- Etre capable de travailler dans les environnements CISCO, Alvarions, Canopy.
- Etre organisé, méthodique, rigoureux.
- Disposer de capacités rédactionnelles certaines, être doté d'un bon relationnel et d'un esprit d'équipe indéniable.

MISSION DU POSTE

Sous la coordination du Responsable Réseau le titulaire du poste, aura entre autres tâches :

- Concevoir les configurations réseau sur les équipements type CISCO
- Administrer et mettre à jour les équipements réseaux
- Implémenter des solutions de sécurité, de sauvegarde et de supervision du réseau et garantir la sécurité et la disponibilité des informations et des accès aux différents réseaux de nos sites
- Assister les opérateurs télécoms dans la mise en place de leur solution d'interconnexion
- Assurer la surveillance, la disponibilité et la fiabilité de l'ensemble du réseau Mucodec
- Gérer les incidents et problèmes qui surviennent au réseau.

Les candidats devront déposer au plus tard le **04 Juillet 2014 à 14h30**, leur dossier de candidature comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation, les copies légalisées des diplômes à partir du BAC et un récépissé d'inscription à l'ONEMO au registre des demandeurs d'emploi à la **Direction Générale des MUCODEC, Sise boulevard D. Sassou Nguesso, BP : 13.237 – Tél. : 06 987 90 00 – 05 547 90 00 Brazzaville, à la Délégation Régionale MUCODEC Pointe-Noire, sise av. Charles De Gaulle, BP : 5909**, ou envoyer par courriel à notre adresse mail: secretariat.dg@mucodec.com avec la mention «Administrateur Réseau et Télécom»

La DGST alerte la population sur un escroc présumé

Dans un communiqué daté du 1^{er} juillet, le Directeur général de la surveillance du territoire attire l'attention des Congolais sur un prétendu escroc qui, au moyen de communiqués et affichettes, appelle des candidats à un recrutement aux services des renseignements de l'État. « *Il s'agit d'un psychopathe avéré* », alerte le communiqué signé de Philippe Obara.

MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION

DIRECTION GENERALE DE LA
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

N° 00489 . MID/DGST.-

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le directeur général de la surveillance du territoire porte à la connaissance des populations congolaises que depuis le mois d'avril 2014, un certain « Général Jean Roger BOUDAREL MIKENZOT » multiplie dans la ville de Brazzaville des affiches et des communiqués faisant office d'avis de recrutement.


En effet, en date du 25 avril 2014, une affiche signée de l'intéressé et attribuée à la direction générale de la surveillance du territoire appelait au recrutement de neuf (900) jeunes en provenance de la vie civile pour servir « à la direction des renseignements militaires, à la direction des renseignements généraux et à la direction des renseignements internationaux ».

Récemment, une affiche signée du même Jean Roger BOUDAREL MIKENZOT, en sa qualité de président de la commission économique de la CEEAC publiait une décision n° 0001/27.06.2014/CE/CEEAC du 20 juin 2014 portant nomination de certains anciens ministres de la République Démocratique du Congo et de la République du Congo à des fonctions au sein d'un « Programme Quinquennal du Programme d'Activités Décennal ».

Le directeur général de la surveillance du territoire attire l'attention des populations congolaises de ce qu'il s'agit d'un psychopathe avéré et qu'elles fassent preuve de discernement pour ne pas être victimes de Jean Roger BOUDAREL MIKENZOT.-

Fait à Brazzaville, le 01 JUIL 2014

Le directeur général de la surveillance du territoire,



Général de Police de 1^{ère} Classe Philippe OBARA.-

GENDARMERIE NATIONALE

Le 22 juin sera désormais la Journée de la cohésion

La décision a été prise par le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny. La date du 22 juin est instituée à compter de cette année, comme la Journée de la cohésion.



Les gendarmes réunis sous la direction de leur chef, le général Paul Victor Moigny, pendant le repas de corps ; crédit photo Adiac

Le commandant en second, chef d'état-major de la Gendarmerie nationale, le colonel Bellarmin Ndongui, l'a indiqué le 27 juin lors du repas de corps. Les Forces armées congolaises (FAC) et la Gendarmerie nationale célèbrent le 22 juin de chaque année, leur anniversaire, conformément à leur création en 1961. Selon le commandant en second de la Gendarmerie nationale, cette fête qui en est à sa 53^e édition, a été une fois de plus célébrée dans le cadre de la préparation de la fête de l'indépendance à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, le 15 août prochain. C'était un grand moment, a-t-il rappelé, pour le commandement de faire passer tous ces messages de solidarité et de cohésion autour du thème de « la discipline, de la morale et de l'éthique au sein d'une armée au service de la nation ».

« À cette occasion, les repas de corps ont été organisés un peu partout. En ce qui concerne le commandement de la Gendarmerie nationale, à compter de cette année, que la journée du 22 juin soit véritablement instituée comme la journée de la cohésion au sein de la gendarmerie en commençant par le repas de corps qui sera organisé à cette occasion », a annoncé le colonel Bellarmin Ndongui. D'après lui, sans distinction de grades ni de rangs, le repas de corps permet à tout le monde de se retrouver. C'est également une façon pour le commandement de montrer que les gendarmes sont solidaires entre les échelons de grade mais aussi entre les générations.

Parfait Wilfried Douniama

ERRATUM

Dans notre publication N°2050 du 02 juillet 2014, nous avons titré en page 4 : « Zones économiques spéciales : Une société japonaise envisage d'investir au Congo. »
Merci de lire : « Une société indienne... »

Identifiez votre entreprise !!!



Livraison badges 24 H chrono

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique



Bzv 04 475 88 41
06 668 90 11
Kin +243 89 93 20 131

849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr



PDSS



Ministère de la Santé et de la Population

Projet de Développement
du Système de Santé

Médecins d'Afrique

Banque Mondiale

Congolaises, Congolais,
Populations de Brazzaville et des autres Départements du Congo,

Dans le but d'améliorer les services de santé maternelle et infantile en République du Congo, le gouvernement de la République, par l'entremise du ministère de la Santé et de la population, bénéficie de l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet de Développement des Services de Santé (PDSS II).

En effet, une approche innovante appelée « Financement basé sur les performances » sera mise à échelle afin d'atteindre cet objectif. Elle consiste à verser des subventions aux établissements de santé sur la base du nombre de services de santé offerts à la population et la qualité technique de ces services.

Les bénéficiaires directs sont les femmes en âge de procréer et leurs jeunes enfants, qui auront un meilleur accès aux soins de santé.

L'amélioration des services de santé exige la connaissance des données de base afin de connaître le niveau réel de nos services de santé.

C'est dans ce contexte que le ministère de la Santé et de la population, à travers le PDSS et l'ONG Médecins d'Afrique, avec l'appui de la Banque mondiale organise une enquête nationale qui touchera les 12 Départements du Congo.

Cette enquête sera réalisée pendant 3 mois, de juin à août 2014.

L'objectif de cette enquête de base, est d'obtenir des indicateurs de santé de l'ensemble du pays à partir d'une enquête dans les ménages et dans les établissements de santé.

Ainsi donc, des enquêteurs passeront dans les maisons et dans les centres de santé pour recueillir les informations nécessaires sur notre situation sanitaire.

Il est demandé à l'ensemble de la population (chefs de ménages et les personnels de santé) de se mobiliser et de réserver un bon accueil aux enquêteurs qui passeront.

Ensemble, unissons nos efforts pour améliorer les services de santé du Congo.

ALIMENTATION ET SANTÉ

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La contamination des aliments peut revêtir plusieurs causes. Dans certains cas, il s'agit des bactéries ou d'autres organismes, ou molécules, d'origine biologique. Dans d'autres cas, il est question d'une pollution d'origine chimique liée à des polluants.

La sécurité alimentaire est l'objet d'un contrôle de plus en plus précis. Dans les pays développés, plusieurs organismes concourent pour atteindre cet objectif. Ainsi, outre des apports quantitatifs et qualitatifs nutritionnels éventuellement mal contrôlés, les risques liés à l'alimentation sont les erreurs de choix dans les aliments naturels conduisant à l'absorption d'aliments toxiques comme les champignons vénéneux, ou la contamination par des bactéries, des moisissures, des virus ou des protéines pathogènes, ou encore la pollution par des résidus de l'activité humaine.

Il existe effectivement des risques nouveaux que sont les prions, agents transmissibles non conventionnels ou ATNC, provoquant dans les organismes où ils se multiplient des maladies dégénératives du système nerveux central. Ces maladies, toujours mortelles, frappent aussi bien l'homme que l'animal. Il s'agit d'une protéine dont la structure est devenue anormale et la rend pathogène. Chez l'animal elles sont responsables de maladies comme la tremblante du mouton ou l'encéphalopathie spongiforme bovine encore appelée maladie de la vache folle. Chez l'homme c'est la maladie de Creutzfeldt-Jakob. L'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la vache folle est une maladie de la famille des « encéphalopathies spongiformes subaiguës transmissibles » (ESST) dont la plus connue était jusqu'alors la tremblante du mouton. Sa période d'incubation est assez longue (4 à 5 ans) et son diagnostic impossible à ce stade. La maladie provoque une dégénérescence incurable du système nerveux central (cerveau et moelle épinière) avec trouble du comportement. Elle est provoquée par un agent transmissible non conventionnel (ATNC) ou prion.

La maladie de Creutzfeldt-Jakob est l'encéphalopathie spongiforme la plus connue chez l'homme. Cette maladie est liée à l'utilisation dans l'alimentation des vaches de farines d'origine animale issues d'un nouveau procédé de fabrication alimentaire dans lequel, par souci d'économie, la stérilisation ne comportait plus de réelle étape d'inactivation des agents de type prion. Cette épidémie actuelle d'ESB est apparue au Royaume-Uni en 1986.

La grippe aviaire est une maladie virale extrêmement contagieuse qui affecte les volailles et d'autres oiseaux due à plusieurs types différents de virus Influenza A. Cette maladie en principe est propre aux oiseaux même si certains cas de transmission à l'homme et à d'autres animaux à la suite d'un contact étroit avec des oiseaux contaminés ont été signalés. La maladie est silencieuse car les oiseaux malades ne montrent aucun symptôme. Cependant, les souches faiblement pathogènes au départ peuvent se modifier et devenir hautement pathogènes. Elles deviennent alors très mortelles surtout pour les poulets et les dinde. De manière exceptionnelle, la grippe aviaire peut se transmettre à l'homme. Le virus en cause appelé H5N1, un sous-type du virus Influenza A, peut contaminer aussi bien l'homme que l'animal. Ce sont les populations des espèces d'oiseaux sauvages et le porc qui constituent le principal réservoir des virus grippaux même si toutes les espèces sensibles entretiennent éventuellement des souches non pathogènes qui, à la suite d'une mutation ou d'une recombinaison, peuvent devenir pathogènes pour les volailles domestiques.

Par Ange Kounkou,

Président de l'Association

pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

RWANDA

Paul Kagamé s'insurge contre l'ONU

Organisée le 27 juin à Rome en Italie, par la communauté religieuse Sant'Egidio, entre une délégation des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et une équipe d'envoyés spéciaux pour les Grands Lacs, la réunion a suscité une vive colère du Rwanda qui menace de « se retirer de la mise en œuvre de l'Accord-cadre de paix d'Addis-Abeba » signé par onze pays en février 2013.

d'honorer ceux qui ont commis le génocide au Rwanda. Ce qui est un problème clair et simple a été transformé en un problème énorme. Et je crois que c'est fait exprès par certains », a-t-il déploré.

Sur les incidents frontaliers récents entre son pays et la République démocratique du Congo, qui ont fait cinq morts côté congolais, le président rwandais a critiqué le rapport publié par l'équipe du mécanisme de vérification conjointe. Il estime que les problèmes entre le Rwanda et le Congo

convoquée par Sant'Egidio qui avait déjà été médiateur en mars 2005. Sous cette médiation, les rebelles hutus rwandais des FDLR avaient abordé un tournant décisif, selon Kinshasa et Bruxelles, et atteint (pour Paris) une étape significative et fait un pas en avant dans la normalisation des relations régionales, en annonçant leur décision de cesser la lutte armée et de la transformer en combat politique. Dans une déclaration lue par leur président, Ignace Murwanashyaka, ils avaient également accepté « le désarmement volontaire et le retour pacifique de leurs forces » au Rwanda, sous réserve de « mesures d'accompagnement » à définir. « D'ores et déjà, les FDLR s'abstiennent de toute opération offensive contre le Rwanda », avaient-ils affirmé.

Estimés entre 8.000 et 15.000 dans la région des Grands Lacs, ces rebelles hutus étaient réfugiés dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) depuis le génocide de 1994. Ils avaient déclaré qu'ils « condamnaient le génocide commis au Rwanda et leurs auteurs » et « renouvelaient leur engagement à coopérer avec la justice internationale ». Condamnant également le terrorisme et les autres crimes de droit international commis dans la région des Grands Lacs, les rebelles hutus rwandais avaient demandé l'ouverture dans les meilleurs délais d'une enquête internationale pour punir leurs auteurs. Enfin, ils avaient souhaité le retour des réfugiés rwandais dans leur pays selon les normes internationales en s'impliquant activement dans le programme de leur retour volontaire.

Yvette Reine Nzaba



Le président Paul Kagamé

Au cours d'une conférence de presse organisée le 1^{er} juillet à l'occasion de la fête de l'indépendance du pays, le président rwandais Paul Kagamé n'a pas du tout apprécié la façon dont les FDLR sont traités. « Le monde est cynique

et que les deux pays finissent toujours par trouver un terrain d'entente.

Outre la délégation des FDLR, le patron de la Monusco, Martin Kobler, a également participé à la réunion de Rome

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)

Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubaï
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veillez nous contactez à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)

Tél : 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr

Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH

Tél : 05 533 17 87 / 06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

Tél : 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tél : 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

CHINE

Xi Jinping : « Les Cinq principes de la coexistence pacifique ne sont pas démodés »

Le président chinois, Xi Jinping, a déclaré samedi que les Cinq principes de la coexistence pacifique, initiés il y a 60 ans, n'étaient pas démodés mais restaient pertinents et plus importants que jamais dans le traitement des relations internationales.

« Ayant été testés par l'évolution des relations internationales au cours des six dernières décennies, les Cinq principes de la coexistence pacifique, tout comme les principes ouverts et inclusifs de la loi internationale, concrétisent les valeurs de la souveraineté, de la justice, de la démocratie ainsi que de l'autorité de la loi », a annoncé M. Xi lors de son discours à l'occasion d'une commémoration marquant le 60^e anniversaire des principes au Grand Palais du Peuple à Beijing.

En 1954, des dirigeants chinois, indiens et birmanes ont initié les cinq principes, dont le respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-agression mutuelle, la non-interférence mutuelle dans les affaires intérieures, l'égalité et les avantages réciproques ainsi que la coexistence pacifique.

Le président chinois a indiqué que ces principes étaient devenus les normes fondamentales régissant les relations internationales



Le président Xi Jinping

ainsi que les principes fondamentaux de la loi internationale. « Ces cinq principes, en tant que concept intégré, interconnecté et indivisible, capturent l'essence des relations internationales d'aujourd'hui, et peuvent s'appliquer aux relations entre tous les pays indépendamment de leur système social, de leur étape de développement ou de leur taille », a-t-il poursuivi.

M. Xi a estimé que les principes avaient défendu d'une manière efficace les droits et les intérêts du monde en développement et avaient joué un rôle positif dans la construction d'un ordre économique et politique international plus équitable et rationnel. Le monde d'aujourd'hui subit des changements profonds et complexes, a-t-il indiqué, ajoutant que la paix et le développement, la coopération et les avantages réciproques étaient devenus une tendance irréversible.

« Les pays sont liés à cette communauté de destin commun », a annoncé le pré-

sident. « D'un autre côté, l'injustice et l'inégalité sont encore de grands problèmes dans les relations internationales. Des défis mondiaux continuent d'émerger; de même que des conflits et des guerres locales dans différentes régions », a-t-il ajouté.

D'après lui, les populations dans de nombreux pays, particulièrement les enfants, sont ravagées par la guerre. « Nombre de personnes dans les pays en développement souffrent encore de la faim ». Sauvegarder la paix mondiale et promouvoir le développement commun restent de grands défis pour l'humanité, a souligné le président. « Dans la nouvelle ère actuelle, l'esprit des Cinq principes de la coexistence pacifique, au lieu d'être démodés, sont toujours aussi pertinents; leur signification, plutôt que de s'évanouir, reste elle aussi toujours aussi importante; leur rôle, plutôt que d'être affaibli, a continué de grandir », a-t-il déclaré.

Xinhua





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE	ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE MALADIE	ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE	ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT	ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Spécificités

- * AMD Processor, Windows OS
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 17" HD LED LCD, French Keyboard, DVD-RW

Prix : 265.000 TTC

Promotion Spéciale



Spécificités

- * Intel Celeron N2820 quad-core processor (1.86 GHz/ 2.0 GHz w/ Intel Burst, 64-bit version)
- * 4 GB DDR3L Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD Widescreen CineCrystal LED LCD
- * Acer Crystal Eye HD Webcam
- * French Keyboard, Boot-up Linux OS
- * DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050



Cartouche HP 122 N/C
Prix : 8.500 TTC

Cartouche HP 21 N/C
Prix : 13.500 TTC

Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Prix : 49.000 TTC

Av. Alphonse Fondère, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com



PAIX DANS LE MONDE LE PAPE APPELLE À L'ÉLIMINATION DES MINES ANTIPERSONNEL

Pour le Souverain pontife, les mines antipersonnel sont des armes sournoises entretenant la peur même en temps de paix ; elles sont « un échec humain »

Pendant quatre jours, du 23 au 27 juin, la capitale mozambicaine, Maputo, a accueilli les travaux de la 3^e Conférence internationale de révision de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel. Décriées par tous et, en principe, interdites de fabrication, de stockage, d'utilisation ou de transfert, les mines antipersonnel devraient avoir cessé d'exister depuis des années. Mais elles sont toujours légion, là où on les a oubliées ou là où elles sont d'implantation récente.

Il ne se passe pas de mois sans que dans l'un ou l'autre coin du monde on n'enregistre des victimes, souvent civiles, de l'explosion de ces armes terribles. Enfouies sous terre, elles explosent dès qu'une pression s'exerce sur elles, et cela même plusieurs dizaines d'années après la fin d'une guerre. Dans le désert libyen, les mines de la Deuxième Guerre mondiale font toujours des ravages. Au Vietnam, où la guerre a pris fin en janvier 1973, les mines constituent toujours un danger pernicieux et redoutable. Tout comme au Mozambique où la guerre de 1975 continue d'empêcher par ses effets l'exploitation de vastes zones agricoles autour des villages de l'arrière-pays aujourd'hui. D'où le choix de ce pays pour la tenue de cette conférence importante à laquelle le pape a adressé un message. Il rappelle que les mines antipersonnel « sont sournoises parce qu'elles prolongent la guerre et alimentent la peur même après la fin des conflits. Elles ajoutent à l'échec humain provoqué par la guerre, un sentiment de peur qui prévaut dans le style de vie et altère la construction de la paix ». Pour le Souverain pontife les mines antipersonnel sont, par leur nature même, une antithèse à la paix. Car « la paix est joie de vivre, confiance dans l'avenir, rapport de fraternité, de gratuité ; la paix est là où l'intérêt de tous peut se trouver seulement dans le partage, dans la coopération et dans le refus de la haine et de l'indifférence ». De même « la vraie richesse n'est pas celle de l'argent, la vraie richesse n'est pas celle des armes. Le vrai bonheur est dans l'amour, dans le partage et dans la générosité du cœur ».

Le pape François réaffirme qu'au lieu de se confondre en réunions pour améliorer une Convention sur ces mines antipersonnel, il vaudrait mieux « la développer et l'appliquer le plus fidèlement et le plus rapidement possible ». Mines antipersonnel, mais aussi armes en tous genres ; conventionnelles ou nucléaires, elles ne mènent pas au progrès de l'humanité. Et d'ajouter : « Bannissons les armes qui n'ont pas de raison d'être dans une société humaine et investissons dans l'éducation, dans la santé, dans la sauvegarde de notre planète, dans la construction d'une société plus solidaire et fraternelle avec ses diversités qui sont une richesse. »

Lucien Mpama

ITALIE

L'insoutenable pression migratoire

Ils sont des dizaines de milliers à attendre leur tour depuis les berges sud de la Méditerranée pour tenter d'entrer en Europe où beaucoup y arrivent morts.

Il manque même des cercueils en Sicile pour enterrer les morts. La traversée dangereuse de la Méditerranée, à bord d'embarcations qui peuvent à peine flotter, a repris. Le beau temps, chaud et sans pluie, a remis en marche des milliers d'immigrés qui veulent à tout prix gagner l'Europe. Ils proviennent d'Afrique sub-saharienne en majorité, mais viennent aussi de contrées plus lointaines comme le Pakistan, le Bangladesh. Et, surtout, ils sont le fruit de la poussée ou de la persistance des guerres en Syrie, en Irak. Le drame est perceptible à vue d'œil et la pression énorme dans un pays comme l'Italie, à peine plus grande que le Congo-Brazzaville.

L'ampleur du drame dépasse l'entendement ; l'Italie appelle en vain l'Union européenne pour l'aider à faire face aux premiers besoins de ces désespérés. Car les centres dits de transit, où les immigrés attendent avant de voir leur sort traité, sont tous pleins en Sicile comme sur l'ensemble du territoire. Et comme à partir de ce jeudi la météo s'annonce encore plus clémente et la mer calme, de nouvelles vagues d'arrivants sont à prévoir. « Pourquoi la France et la Grande-Bretagne qui ont déclenché la guerre en Libye ne font-elles rien de concret pour nous aider à faire face aux flots de clandestins qui en sont la conséquence ? », s'interrogeait un élu de droite mardi matin à la radio.

La question ne recevra sans doute pas de réponse particulière. Parce que France et Grande-Bretagne sont membres de l'Union européenne qui estime avoir fait son maximum budgé-

taire pour aider, notamment, l'opération Mare Nostrum déployée en mer par les Italiens pour repérer les bateaux de clandestins et les aider à accoster en sécurité, quitte à décider ensuite de refouler la majorité d'entre eux vers leur pays d'embarquement, la Libye ou la Tunisie. Donc un retour à la case départ. Un cycle sans fin se nourrissant de la grande détermination des candidats à l'immigration à tenter le tout pour le tout pour gagner l'Europe, l'Él Dorado.

Un chiffre à retenir : 7000 !

Selon le ministre italien de l'Intérieur, Angelino Alfano, ils seraient actuellement plus de 7.000 migrants de toutes provenances à vouloir tenter leur chance depuis les côtes de Libye. Exagéré ? Les chiffres égrenés chaque jour ne semblent pas près de le démentir. De la Libye, pays affaibli par les mois de guerre pour chasser Kadhafi, mais aussi depuis les côtes marocaines, les départs se font au « s'en-fout-la-mort », comme on dirait au Congo. Mardi, ils étaient une centaine de Subsahariens à tenter leur chance à Melilla, ville-enclave en territoire marocain mais de souveraineté espagnole. Vingt d'entre eux ont réussi à franchir le haut et périlleux grillage de séparation.

Parler de l'épisode de mardi, un parmi tant d'autres, n'a pas plus de sens que de parler, au hasard, de ce qui s'est passé durant tout le mois de janvier. Ou celui de mai. Ou d'avril ! Le 14 juin, les forces de sécurité marocaines et espagnoles ont repoussé ensemble un millier de migrants. Quatre jours plus tard, environ 400 personnes avaient tenté leur chance, à nouveau sans succès. Le 28 mai, plus de mille migrants avaient donné l'assaut... En février, une vingtaine de morts avaient été dénombrés. Melilla, mais aussi Ceuta, l'autre possession espagnole en terre marocaine,

constituent les deux seules frontières terrestres entre l'Afrique et l'Europe. Des gangs à l'oeuvre L'Espagne appelle l'Union européenne à l'aide ; une promesse de dix millions d'euros (plus de six milliards de FCFA) lui a été faite... Mais elle n'est que moyennement touchée par la pression actuelle, même si elle constitue le pays le plus rapproché de l'Afrique, le continent de provenance ou de transit de ces désespérés. Il n'y a pas en Europe de pays affrontant vagues migratoires aussi nombreuses que l'Italie. Ils viennent de partout, les migrants ; ils traversent le désert du Sahara ou du Sinaï ; ils sont hommes, jeunes, vieux ou des femmes ou encore, dernière tendance, des enfants seuls. Tous visent l'Europe. Une Europe qui a débloqué... 4 millions d'euros d'urgence pour

Rome.

Aux vivants s'ajoutent désormais les morts. Car les embarcations qui réussissent à toucher la Sicile, en Italie, sont de plus en plus chargées aussi de gens qui meurent durant la traversée. De quoi ? La question demeure. Dans la classe politique à Rome, on n'hésite pas à y voir une nouvelle source de menace. À l'heure d'Ebola, les cas de personnes aux symptômes inquiétants représenteraient des points potentiels d'entrée du virus très létal. Dimanche, l'embarcation qui a été interceptée par les garde-côtes italiens avait une trentaine de morts à son bord.

Un record pulvérisé Des premiers témoignages ont laissé entrevoir une double cause possible : l'asphyxie par étouffements ou bien la rixe à bord. Le bateau était chargé à ras-bord de migrants syriens et africains qui pourraient s'être battus. « Il faut arrêter les départs, les aider chez eux, sans tarder. Les chemises de Renzi et Alfano sont tachées de sang », a

déclaré Matteo Salvini, du parti xénophobe de la Ligue du Nord. Près de 5.500 réfugiés ont par ailleurs été secourus pendant le week-end par la marine militaire et deux cargos. Depuis le début de l'année, l'Italie aurait « accueilli » plus de 65.000 migrants et réfugiés ; le record de 2011 (63.000) est donc déjà pulvérisé en seulement six mois. Causes directes, causes transitaires, guerres et pauvreté se mélangent.

Mais comme toujours, à l'ombre d'une détresse humaine surabondante, la criminalité et l'immoralité prospèrent. Ainsi, pour les 366 migrants qui trouvèrent la mort aux abords de Lampedusa, toujours en Sicile, en octobre dernier, les enquêtes ont mis en évidence un réseau de trafiquants ayant leur base en Libye et au Soudan. Les trafiquants avaient leurs complices en Italie. Sept mandats d'arrêt ont été émis par la justice à Agrigente contre ce que les médias appelaient mardi « la cellule italienne » du gang.

Il y a ceux qui encaissaient en Libye ou en Erythrée l'argent pour la traversée, achetaient les vieux bateaux dans les ports de Libye. Il y a ceux qui, en Italie, se chargeaient de prendre les migrants en main pour faire perdre leurs traces. L'ampleur des arrivées est telle, que même cet aspect de la répression ne touche qu'une dimension marginale du phénomène actuel. Au point que majorité et opposition en Italie semblent trouver dérisoire de se battre autour d'une démarcation manichéenne entre les pour et les contre. Car tout le monde se rend compte qu'accueillir une telle foule de migrants est absolument hors de portée ; qu'aller investir en Afrique, arrêter la guerre en Irak ou en Syrie seraient comme de tenter d'arrêter l'eau d'une passoire.

Lucien Mpama

RWANDA

Le général Augustin Bizimungu condamné à trente ans de prison

Le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a confirmé le 30 juin à l'unanimité la condamnation à trente ans de prison de l'ancien chef de l'armée rwandaise, le général Augustin Bizimungu, impliqué dans le génocide de 1994.

En condamnant Augustin Bizimungu, le tribunal international pour le Rwanda vient de confirmer la décision du 17 mai 2011 en première instance, le reconnaissant coupable de génocide et crimes contre l'humanité. Le tribunal basé à Arusha, en Tanzanie, a estimé que le général Augustin Bizimungu, chef d'état-major pendant le génocide

rwandais, n'avait pas pris de mesures pour prévenir les crimes perpétrés par ses subordonnés. « Il aurait dû, au moment du génocide, intervenir quand des soldats commettaient des crimes, des exactions tels que des viols et des crimes de masse. On peut donc considérer qu'il a été complice, et même au-delà, qu'il a été hiérarchiquement responsable des crimes de ses soldats », a déclaré le porte-parole du TPIR, Bocar Sy.

Le TPIR va plus loin. Il accuse le général Augustin Bizimungu de s'être impliqué directement pendant le génocide contre les populations tutsies. D'après la cour, le



7 avril 1994, Augustin Bizimungu aurait appelé ses hommes au massacre de Tutsis près de la localité de Mukingo, dans le nord du pays. Le général Augustin Bizimungu a toujours nié toute responsabilité. Il affirme avoir exhorté ses troupes « à la discipline et au respect de la dignité de la personne humaine ». Le TPIR est chargé de juger les plus hautes personnalités impliquées dans le génocide et doit fermer ses portes à la fin de l'année. Au Rwanda, les tribunaux traditionnels « gacaca » ont jugé entre 2005 et 2012 quelque deux millions d'exécutants accusés de crimes divers liés au génocide.

Tiras Andang

**EFFECTUEZ
LA MAINTENANCE
PREVENTIVE**

pour **15.000 Frs**

jusqu'au 31 août 2014

Protégez votre ordinateur



KD Computer

- Nettoyage complet
- Sauvegarde des données
- Élimination des virus
- Installation Antivirus 2014⁽¹⁾
- Réparation hard + soft
- Réparation du réseau^{New(1)}
- Déblocage de mots de passe Windows XP / Vista / 7
- Récupération des données perdues (clés, disques durs)^{New(1)}
- Vérification durée de vie disque dur^{New}



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11 - Kin +243 89 93 20 131

849 rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Brazzaville Paris

6 vols par semaine
dans les deux sens

à partir de

480 000 FCFA TTC*

Aller/Retour

* Offre soumise à conditions



Offre
valable
pour tout achat
avant le **15 Juillet**
2014

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

Contact: 06 509 0 509
www.flyecair.com / e-mail: relationclients@flyecair.com

Suivez nos activités sur  

Azur-Gabon lance les travaux de son nouveau siège social, à Libreville.

Après l'acquisition simultanée du siège de Brazzaville et de celui de Pointe-Noire, le PDG du groupe Azur Monsieur Jean-Bruno OBAMBI a posé la première pierre de la construction du siège social d'Azur Gabon dans la commune d'Amanda, à Angondjè en compagnie des responsables de Monaco Télécom.

Conscients du fait d'être le dernier arrivé dans le monde de la téléphonie mobile au Gabon, Azur-Gabon a compris la nécessité de faire vite et mieux, afin non seulement de valoriser la place de l'entreprise dans la cité mais aussi d'offrir des meilleurs services à la clientèle et des meilleures conditions de travail aux employés.

Fort de cette démarche qui caractérise toutes les entreprises qui aspirent à de meilleurs résultats et à la performance, Azur-Gabon n'a pas hésité, en présence de tout le personnel et des invités, de marquer de façon claire, l'ancrage de cette structure dans la dynamique économique du Gabon, et aussi son action dans les priorités de développement voulu par les plus hautes autorités du pays en tête desquelles le Président de la République, son Excellence Monsieur Ali Bongo Ondimba.

Dans son allocution, le directeur général d'Azur-Gabon, George Akoury, a indiqué que « cette symbolique est d'autant plus significative qu'il ne s'agit pas ici uniquement de construire un siège social, mais bien d'œuvrer pour le développement social et économique très cher à son excellence monsieur le président de la République ».

« Ce projet d'envergure vise autant à tout offrir à l'actuel et au futur personnel d'Azur un cadre de travail moderne confortable et adapté aux exigences professionnelles de notre temps ! Il est aussi une réponse aux souhaits de confort légitimement réclamé par notre clientèle », a dit George Akoury.

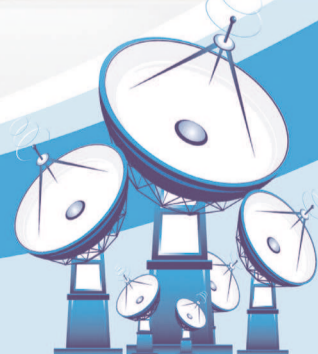
Pour rappel, Azur-Gabon a signé au mois de mai dernier un partenariat stratégique avec Monaco Télécom, partenariat qui va porter sur le plan d'affaires, sur la levée de fonds, puis sur le développement du réseau. Un réseau qui au Gabon, s'étend de plus en plus dans l'arrière-pays puisque les villes de Port-Gentil, Libreville, Gamba, Oyem, Mitzic, Tchibanga et Makokou, Boué et Koulamoutou. Azur envisage déjà les villes de Ndjolé, Mayumba et Minvoul. Cette lancée d'étendre le réseau demeure un leitmotiv pour tout le Groupe.

En attendant, le Groupe Azur étudie l'obtention d'une licence 3/4G afin de faire face aux évolutions en cours dans le secteur des télécommunications.



Fièremment congolais

www.azur-congo.com
www.azur-gabon.com
www.azur-rca.com



LOANGO

L'Unesco s'implique dans le projet de valorisation du site

Le chef du bureau régional multisectoriel de l'Unesco pour l'Afrique centrale, Christian Ndombi, en séjour à Brazzaville, a visité la galerie Congo et s'est entretenu avec Lydie Pongault, conseillère à la culture et aux arts du chef de l'État.

Au centre de cette rencontre, figurait entre autre l'épineuse question de la revalorisation du site des esclaves de Loango et la promotion de la culture de paix.

À Brazzaville, Christian Ndombi a rencontré les autorités gouvernementales et la société civile dans toute sa diversité afin de recueillir les avis de tous et voir comment mettre en place un programme de culture de la paix, étant entendu que la paix est un concept très vaste. « Je crois qu'il faudrait trois

dimensions, celle de la famille où l'on transmet les valeurs de paix, l'école où l'on apprend un certain nombre de valeurs et également l'association de parents d'élèves qui doit jouer son rôle, et après, la société tout entière. On reliera tous ces maillons pour une meilleure éducation de la culture de la paix », a expliqué Christian Ndombi.

Avec la conseillère à la culture et aux arts du chef de l'État, le chef du bureau régional multisectoriel de l'Unesco pour l'Afrique centrale, qui a salué son implication dans le projet de valorisation du site de Loango, a souligné l'intention de l'Unesco d'organiser à Loango un atelier sur la traite négrière avec un accent particulier sur la dimension du tourisme de mémoire. « Il y a là des pistes de partenariat et de coopération avec l'Unesco. Et elle-même est tellement consciente de cette situa-

tion que nous pourrions travailler ensemble pour que ce site de Loango, qui est certainement l'un des sites les plus importants en Afrique centrale de la traite négrière, soit valorisé, reconnu. Et nous mettrons l'accent sur la relation entre ce site et le tourisme », a-t-elle avancé.

Christian Dombia félicite le professionnalisme du travail qui s'effectue à la galerie Congo en vue de la promotion de la culture congolaise et de celles d'ailleurs. « C'est un plaisir pour moi de visiter la galerie où je suis agréablement surpris car les objets y sont sécurisés. Cette initiative de mettre cette galerie ici est excellente, car elle permet à d'autres personnes de découvrir une autre dimension du patrimoine », a-t-il soutenu.

Hermione Désirée Ngoma

THÉÂTRE

« Pantalon idiot », la deuxième pièce de Paterne Boghasin sur les planches

Après La Danse du nombril en 2013, l'auteur, comédien et metteur en scène congolais Paterne Boghasin est revenu sur les planches avec la pièce « Pantalon idiot » tiré de son roman éponyme à paraître en fin d'année.

La pièce est une comédie qui traite, sur fond de déceptions amoureuses, de deux phénomènes qui minent nos sociétés : l'alcoolisme et le chômage. Une véritable aventure humaine, des personnages excentriques et une pluralité de thèmes sont abordés avec des personnages incarnés par les plus grands noms du théâtre congolais.

« C'est assez inédit que le théâtre congolais les réunisse. Souvent, on fait appel à des comédiens venus d'ailleurs, mais j'ai travaillé avec ces artistes que je connais pour certains. Je savais en écrivant à qui correspondait tel ou tel personnage compte tenu de la psychologie du caractère », souligne le metteur en scène congolais.

La préparation de « Pantalon idiot

» a débuté en 2014. Les premières lectures ont eu lieu en décembre 2013 et la mise en espace s'est faite en juin. « *Pantalon idiot*, c'est un florilège de thèmes parce que tout se passe dans un bar. C'est des "dragues de comptoir". Le socle de tout cela, c'est l'amour universel. Évidemment, ça parle de l'alcoolisme que je critique, mais c'est surtout un message d'amour universel », précise Paterne Boghasin.

Loin d'avoir été choisi au hasard, le titre « *Pantalon idiot* » fait référence à cet artiste célèbre au Congo qu'on appelait « *Pantalon zoba* ». Il évoque également les grands noms de la littérature russe, Maïakovski et Dostoïevski. « Je suis comédien et on me dit souvent que mes romans sont très visuels : en les lisant, on voit les images, les situations. C'est parce que j'ai une expérience de comédien qui me permet d'imaginer ce que cela va donner en tant que pièce de théâtre et en tant que roman. »

Après cette représentation à Brazzaville, il est prévu une tournée pour la saison prochaine en

Afrique et en France. *En tant qu'auteur, on est dans sa bulle, et j'ai été très surpris par les réactions du public à des phrases que je jugeais anodines, mais c'est là tout le talent des acteurs. C'est une comédie de mœurs et j'ai vu les gens éclater de rire après chaque phrase, chaque aphorisme : ce n'est que du bonheur »,* explique-t-il.

Paterne Boghasin est né en 1978 au Congo-Brazzaville. Diplômé en droit et en littérature américaine à l'université Jean-Moulin Lyon 3, il est écrivain, comédien et metteur en scène. Il réside en France depuis 2005. Au théâtre, il collabore régulièrement avec le metteur en scène parisien Philippe Adrien au théâtre de la Tempête, à Vincennes. Il a récemment publié son deuxième roman intitulé *La Danse du nombril* (L'Harmattan, 2011), qu'il a adapté et mis en scène. Il vient de jouer dans *Une Saison au Congo* d'Aimé Césaire, dans une mise en scène de Christian Schiaretti, spectacle repris au Théâtre national populaire de Villeurbanne et en tournée pour la saison 2013/2014.

H.D.Ng.

EDUCATION

Construction de plusieurs logements et laboratoires

Le dépouillement des offres pour la construction de ces édifices s'est déroulé le 2 juillet à l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (Inrap), sous l'égide du directeur des études et de la planification scolaire, Secrétaire permanent de la Cellule de gestion au ministère, Jonas Diassomana

La première consultation va se traduire par la construction de 20 logements dans les Collèges d'enseignement général (CEG) de Kinsoundi, École Mouanato (Nkayi), Moukoun-

dzi Nguaka (Brazzaville), Léfini, École de la Solidarité (Nkayi), École Loango Marine (Kinsoundi), École Mouanda Goma, Lemba (Pool), École Saint Louis (Nkayi) et École Tahiti (Brazzaville).

Pour la deuxième consultation, les travaux suivants sont envisagés : la construction de trois laboratoires, plus précisément ceux du Lycée de Dolisie, du Lycée Nganga Edouard (Brazzaville) et du Lycée d'Ollombo (Plateaux).

Les vingt-six entreprises qui ont soumis sont : EBCS, El Magnifico, Kimo Fom, Ets Kriss World, Groupe Lep SCE, Helys, Galso Group, Kimo

Froid, Matos Ebina, BMGD, Mao Construction, Paul Henri, Congo Electro Menager, Tout pour le commerce, HI-Logistique, Full Moon, GMSB, Panorama, Ets Final, Ets International, Ets Thalia, Okia Benga, Société Aplog & Compagnie, Ets Wharny's, KM Projet et Top Guide SCE. Le montant des offres va de 46,8 millions à 82,2 millions de FCFA. Conformément à la réglementation en vigueur, le choix de l'adjudicataire sera publié après examen des dossiers par la sous-commission d'analyse et d'évaluation de la cellule de gestion des marchés publics.

Guillaume Ondzé

PARIS

La Librairie-Galerie Congo à l'heure du conte le samedi 5 juillet

Afin de célébrer la fin de l'année scolaire, la Librairie-Galerie Congo à Paris accueille la conteuse franco-gabonaise Sylvie Mombo pour un spectacle exceptionnel.

Une après-midi festive qui débutera par un quizz littéraire à destination des enfants (et de leurs parents) avec à la clé, des livres jeunesse en cadeau. Ensuite, place au conte avec le spectacle « *Le Guerrier d'Ébène* ». « *Le Guerrier d'Ébène raconte l'histoire d'une petite fille différente qui préfère la compagnie des plantes, des bêtes, du silence plutôt que celle des gens du village. Un soir d'orage, Matsang rencontre un Arbre-génie-de-la-Forêt. C'est un bel ébénier. Il lui parle, la reconforte, la protège... L'arbre et l'enfant deviennent inséparables* ». Ce conte merveilleux célèbre la nature, l'amour et la passion. Il est largement inspiré de la version donnée par Kama Kamanda dans le recueil *Les Contes du griot* (Présence Africaine, 1988).

Sylvie Mombo conte depuis 1999 avec verve, humour et théâtralité. L'artiste tisse le geste à la parole pour embarquer son public au cœur de l'Afrique équatoriale. « *Je raconte des histoires ? Toutes sortes d'histoires ! Pourvu qu'elles me passionnent ! Je raconte des gamines dévorées par leur mère, l'amour d'un arbre et d'une jeune fille, une femme qui rayonne plus que le soleil... Bien souvent, mes récits ont un rapport avec l'Afrique, parfois même sans que j'y prenne garde ! Ce sont mes racines gabonaises et guadeloupéennes qui surgissent. Tant mieux, elles me rappellent la famille, l'enfance, les devinettes, les proverbes, la parole des aînés... Le CONTE ! Je raconte en musiques et en silences, en mots, en danses. J'explore, je questionne, je ris, je découvre mes histoires à chaque fois que je les raconte.* »

Samedi 5 juillet 2014 de 15h à 16h30 : Librairie-Galerie Congo, 23 rue Vaneau 75007 Paris. Entrée libre www.lagalericongo.com

Pauline Pétesch

NÉCROLOGIE

Vesna Mangondza, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Libokabeka, les familles Longangui, Bonbongo-Mandzondzo, Antoine Niombela et les parents du village Boyengue ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, mère, grand-mère Hélène Bongounga, survenu le 30 juin 2014 au CHU de Brazzaville des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier Massengo plus précisément à l'arrêt Marché.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



LES BRÈVES DU MONDE

Élections locales au Sénégal : lourde défaite pour le parti au pouvoir

Les élections locales qui se sont déroulées le 29 juin au Sénégal s'avèrent un désaveu cinglant pour le président Macky Sall, son parti, l'Alliance pour la République (APR), et son gouvernement. De la septentrionale Podor, dans la vallée du fleuve Sénégal, à la méridionale Ziguinchor, en Basse-Casamance, la quasi-totalité des têtes d'affiche de la mouvance présidentielle a en effet échoué dans les urnes.

Lutte contre les armes chimiques : les États-Unis envisagent d'interdire la production d'armes chimiques

Ce n'est pas encore fait, mais c'est en bonne voie. Les États-Unis ont annoncé leur intention à terme d'adhérer au traité. C'est dans la capitale mozambicaine que se tenait une conférence sur l'application de la Convention d'Ottawa qui a pour objectif de s'assurer qu'aucune armée n'utilise plus de mines antipersonnel d'ici à 2025. Jusque-là, même s'ils avaient déjà fait part il y a cinq ans de leur intention de réexaminer leur position, les États-Unis avaient toujours refusé de parapher la Convention d'Ottawa de 1997, qui interdit l'utilisation, le stockage, la production et le transfert de ces armes sous prétexte de leur utilité pour la défense du pays et de ses alliés.

Tiras Andang

MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Le vice-président de Cuba impressionné par les oeuvres d'art

Sa visite officielle, le 1er juillet en République du Congo, l'a conduit à visiter le musée-galerie du Bassin du Congo, la présidence de l'Assemblée nationale et le Secrétariat général du Parti congolais du travail (PCT).

« Le musée présente la véritable culture congolaise. Car Cuba et le Congo ont des liens culturels très importants qui trouvent leurs origines au moment de la constitution de la nationalité cubaine. Ce musée-galerie constitue un centre culturel pour préserver la mémoire historique de ce peuple frère, ce qui va bénéficier aux futures générations de Congolais et aux citoyens du monde qui vont le visiter », a déclaré le vice-président cubain Salvador Valdés Mesa, consignait son message dans le livre d'or du musée-galerie du Bassin du Congo.

Livrant ses impressions à la fin de sa visite, le vice-président s'est dit très content d'avoir pu constater l'immensité de l'œuvre culturelle que le musée regorge. « Je constate qu'il y a des danses, de la peinture. Cela montre qu'on doit préserver la culture d'origine des peuples. C'est quelque chose que l'on doit préserver et bien garder. Dans ce musée, il y a beaucoup de valeurs pour les générations dans l'avenir. Je garde avec moi, une très bonne impression. La culture, c'est vraiment l'expression de ce qui se passe au niveau de la société : les danses, les œuvres plasticiennes... Ça nous donne l'idée de ce qu'étaient les sociétés avant. »

Sur la danse initiatique Kiébé-Kiébé, le vice-président cubain a rappelé que

le folklore de son pays avait beaucoup d'influence sur la culture africaine. « Nous sommes les descendants de

que c'est quelque chose de formidable pour moi. » Par ailleurs, si Salvador de Bahia au Brésil, a abrité l'exposition de

pense également que les Cubains vont vraiment profiter de cette danse. Car son pays est très développé sur le plan

quand il s'agit de la Salsa. Nous sommes partout dans le monde, mais l'origine se trouve ici en Afrique. La



Photo de famille à l'issue de la visite du musée-galerie

l'Afrique. En suivant le documentaire, j'ai constaté que quand un enfant meurt par exemple, les tambours et les autres instruments que l'on utilise pour faire de la musique proviennent de la peau des animaux. Ça veut dire

la danse initiatique Kiébé-Kiébé entre septembre et décembre 2013, en 2014-2015, le tour revient à Cuba d'abriter l'exposition. À propos, le vice-président assure que cette danse Kiébé-Kiébé sera bien accueillie à Cuba. Il

culturel. Ils transmettent aux enfants des données culturelles dès l'école primaire par des manifestations et autres. Et le vice-président cubain de renchérir : « On dit maintenant que nous avons une usine de musiciens, surtout

sonorité, les lettres, tout cela on les trouve ici en Afrique. Je suis certain qu'il y aura un bon impact et beaucoup de gens vont profiter de la danse Kiébé-Kiébé à Cuba. »

Bruno Okokana

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations
+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
 - Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
 - Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

49, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

Invitation A Soumissionner

N Hcr/Bzv/Ual/Aao/004/14

Pour L'établissement D'un Accord-Cadre Devant Aboutir A La Fourniture Des Billets Avions Pour Les Voyages Dans Le Cadre Des Activites De L'unhcr En République Du Congo, Au Titre Des Annees 2014 - 2015.

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance un avis d'appel d'offres pour l'établissement d'un Accord cadre devant aboutir à la fourniture des billets d'avions pour les voyages dans le cadre des activités de l'UNHCR en République du Congo, au titre des années 2014 - 2015.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n 06, rue du 18 mars 1977, quartier Cathédrale Sacré cœur, centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées dans la caisse marquée à cet effet et placée à la réception de l'UNHCR Brazzaville, au plus tard le 11 juillet 2014 à 23 h 59.

Brazzaville, le 1^{er} Juillet 2014

AVIS DE RECRUTEMENT

Une société industrielle basée à Pointe-Noire recherche 3 personnes pour son Service Logistique :

UN SUPERVISEUR DU DEPOT VENTE

vosre Mission : Vérifier la conformité des chargements avant toute livraison chez les clients, planifier les livraisons aux clients, enregistrer les réclamations clients, comptabiliser les retours des produits au dépôt, participer aux inventaires hebdomadaires et mensuels, dresser un rapport détaillé des ventes ainsi que la situation des non livrés, contrôler la fiche de traçabilité des lots de production (liste non exhaustive).

UN CHARGE DES EXPEDITIONS

Votre Mission : Assurer la livraison des produits finis aux clients et veiller au bon respect de la traçabilité des produits, suivre les mouvements des intercalaires en assurant leur traçabilité dès la sortie du dépôt vente, contrôler les chargements de produits dans les véhicules (liste non exhaustive).

UN CHARGE DES STOCKS

Votre Mission : Garantir la justesse des stocks de produits finis, assurer le suivi au quotidien des lots de production selon les règles de la société, coordonner le rangement du magasin et approvisionner le dépôt vente, coordonner et réaliser les inventaires de produits finis (liste non exhaustive).

Ces trois postes requièrent le profil et le niveau de formation ci-après :

Rigueur et dynamisme, sens de l'organisation, la maîtrise de l'outil informatique, l'aptitude à gérer une équipe et technique de gestion de stocks.

Bac + 2 minimum avec au moins 3 ans d'expérience dans le domaine

Rémunération : à définir en fonction de l'expérience du candidat, Envoyer lettre de motivation et CV à l'adresse : recrutements.pnr@gmail.com

PATRIMOINE NATIONAL

L'architecte David Adjaye veut mettre en valeur la baie de Loango

L'architecte ghanéen de renommée internationale, qui vit entre l'Angleterre et les États-Unis, est en séjour à Brazzaville. Il a été reçu, le 30 juin dernier, par le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, à qui il a présenté son concept sur la valorisation de la baie de Loango, dans le département du Kouilou.

Le projet, dont il a présenté le concept au chef de l'État congolais, concerne la construction d'une infrastructure de haut standing valorisant ainsi la baie de Loango. Cet endroit rappelle le passé douloureux que le peuple congolais a connu ainsi que les peuples d'autres pays qui ont transité par là pour un voyage sans retour, une sorte de mort qui ne disait pas son nom, un voyage éloignant définitivement de ses parents, de ses aïeux, de sa terre natale. « Je suis venu au Congo pour présenter un concept qui concerne un projet très important pour le pays. Il s'agit du projet sur la baie de Loango. Il est donc question de montrer l'importance de

tant, qui célèbre cette partie du Congo, qui parle aussi de la diaspora et de l'esclavage aux États-Unis ainsi que de la position de l'Afrique dans le monde dans le passé, le présent et le futur. Avec le président Denis Sassou N'Guesso, nous avons parlé de l'importance de ce site de Loango dans l'histoire du Congo », a déclaré David Adjaye.

Ce projet est très important, parce qu'il permet et permettra de comprendre ce qui s'est passé dans cette partie du pays. « Nous allons explorer et regarder comment réaliser ce projet, et surtout montrer son importance au peuple africain », a-t-il expliqué.

David Adjaye, un architecte doué d'une sensibilité et d'une vision artistiques

L'architecte ghanéen exerce partout dans le monde mais surtout en Afrique dont il veut contribuer au développement. Ses projets sont très variés et concernent, entre autres, aussi bien le



L'architecte ghanéen David Adjaye (à droite) et son assistant (© DR)

nement noir.

En tant qu'architecte principal, ils s'impliquent dans chaque projet, et a remporté avec son équipe des concours prestigieux. Le plus important par sa taille et le plus récent est l'École de management Skolkovo de Moscou, livrée en 2010, qui lui a valu une reconnaissance internationale. « La conception de Skolkovo est audacieuse et extravertie dans tous les sens du terme. En termes de stratégie, mes bâtiments ont tendance à se dévoiler lentement vers le cœur; plutôt que de révéler d'une seule fois. Même lorsque les bâtiments sont audacieux à l'extérieur, ils ont encore un sens dans leur

dévoilement. Skolkovo a probablement un extérieur plus audacieux, mais il y a un degré étonnant de richesse quand vous venez à l'intérieur avec ses espaces fractionnés », explique-t-il. Les projets en cours comprennent notamment la reconception du musée national Smithsonian de la culture et de l'histoire afro-américaines (500 millions de dollars), dont il a remporté le concours pour sa réalisation. Il dirige l'agence Freelon Adjaye Bond/Smith Group (FAB), qui est chargée de créer un projet incarnant l'esprit afro-américain, majestueux mais exubérant, digne mais triomphant. L'ambition est de créer un bâtiment à la hauteur de la

vision du musée et de sa place de premier plan sur le National Mall.

Ce dix-neuvième musée de la Smithsonian Institution ouvrira ses portes en 2015 et le président américain, Barack Obama, tient à l'inaugurer avant la fin de son mandat. Lors de la cérémonie marquant le début des travaux de construction, le 22 février, David Adjaye a expliqué : « Je veux que les visiteurs voient que des Américains tout à fait ordinaires ont pu faire des choses extraordinaires et qu'ils voient dans ce musée non seulement une tragédie, mais aussi une célébration de la vie. »

Le président Barack Obama veut également que ses filles voient les chaînes des esclaves qui font partie de la collection du musée, mais qu'elles écoutent aussi la trompette de Louis Armstrong. Et quand les générations futures entendront parler des combats et des sacrifices des Afro-Américains, il espère qu'elles situeront ces événements non pas en marge de la grande histoire de l'Amérique, mais dans la place centrale qu'ils occupent, une partie importante de leur histoire partagée.

Reconnu aussi bien au Royaume-Uni qu'en Russie et aux États-Unis, David Adjaye a également travaillé pour le centre Musheireb à Doha, Qatar : il s'agissait de dessiner et d'introduire une nouvelle typologie d'appartement au Qatar, en ancrant un langage contemporain dans un patrimoine historique important.

Bruno Okokana

« Je veux que les visiteurs voient que des Américains tout à fait ordinaires ont pu faire des choses extraordinaires et qu'ils voient dans ce musée non seulement une tragédie, mais aussi une célébration de la vie. »

ce site dans la route de l'esclavage. J'espère qu'il y aura une possibilité de faire un centre d'histoire très impor-

domaine de l'enseignement que les résidences privées... Avec son équipe, il apporte un regard positif sur le conti-

Allianz Auto

Assurance de votre véhicule :
pour rouler
tranquille

© AG Partners

**1 mois gratuit
d'assurance Auto***

Valable du 02 juin
au 31 juillet 2014

Avec vous de A à Z

Allianz

* Offre soumise à condition, voir modalités dans le réseau Allianz.

GOUVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

Entre doute et espoir

Dans son dernier message à la Nation à la veille de la célébration du cinquante-quatrième anniversaire de l'indépendance du pays, Joseph Kabila a réaffirmé son engagement d'accélérer la mise en œuvre des recommandations de ces assises de façon méthodique, mais en évitant toute précipitation.

Après huit mois d'attente interminable, d'aucuns ont commencé à ne plus croire en la formation du gouvernement de cohésion nationale tel que promis par le chef de l'État à l'issue des concertations nationales. De report en report sur fond des pronostics maintes fois déjoués, le dossier avait fini par perdre toute sa saveur au point de commencer à désintéresser l'opinion. Joseph Kabila est resté longtemps muet sur la question alimentant par son attitude les spéculations de tout genre.

Les consultations ont bel et bien eu lieu, et les prétendants aux postes ministériels ont, pour la plupart, déposé leurs curriculum vitae auprès de deux coprésidents des concertations nationales. Les regroupements politiques et associatifs se sont mis au pas en désignant en amont leurs potentiels délégués dans ce gouvernement de cohésion nationale.

Après quelques semaines d'agitations au Palais du peuple marqué par la ruée des « chercheurs patentés des postes », la vie est redevenue normale. L'on croit savoir que le chef de l'État a désormais toutes les cartes en sa possession pour agir. Tout le problème, c'est qu'on ne



Joseph Kabila, Aubin Minaku et Léon Kengo wa Dondo

sait pas quand et comment Joseph Kabila va matérialiser cette recommandation phare des concertations nationales qui tient en haleine le peuple congolais depuis des mois.

Dans son dernier message à la Nation à l'occasion des cinquante-quatre ans de l'indépendance du pays, il est revenu sur cette question, sans toutefois apporter plus d'éclairage quant à son dénouement. Le président de la Répu-

blique s'est juste contenté de rassurer quant à son engagement à exécuter les recommandations des concertations nationales dont le gouvernement d'union nationale est sans doute la plus attendue.

« Je réaffirme mon engagement d'accélérer la mise en œuvre des recommandations de ces assises de façon méthodique, mais en évitant toute précipitation », a indiqué Joseph Kabila,

laissant dans l'expectative de nombreux acteurs de la classe politique congolaise.

Cette phrase-clé de Joseph Kabila renseigne sur son obstination à concrétiser sa promesse quel que soit le temps que cela pourrait prendre. D'où l'inquiétude d'une certaine opinion qui ne s'explique pas que huit mois après, le chef de l'État évoque un processus qu'il veut négocier en dehors de toute précipitation

alors que le pays continue à être régenté par un gouvernement réputé démissionnaire. Les tenants de cette approche estiment que Joseph Kabila a suffisamment pris du temps et qu'il connaît presque tout le monde dans la classe politique, ce qui logiquement devrait faciliter ses choix. Une autre opinion favorable à la thèse du chef de l'État perçoit dans la réaffirmation de Joseph Kabila de mettre en œuvre les recommandations des concertations nationales, une volonté de tenir sa promesse « d'amener tous les fils sur le chemin de la cohésion nationale ». Ils estiment que le chef de l'État a pris son temps afin de bien juger la situation avant de désigner les membres du nouveau gouvernement.

Un fait est que le temps presse avec le risque, à l'allure où vont les choses, de se retrouver à la fin de l'année sans ce fameux gouvernement, font observer certains analystes.

La convocation d'une session extraordinaire du Parlement est donc requise pour lever une fois pour toute le suspense, d'autant plus qu'en dehors du champ parlementaire, il n'y a pas une autre alternative pour avaliser ce gouvernement en lui donnant le quitus légal dont il aura besoin pour fonctionner. En attendant, le discours de Joseph Kabila est venu raviver le débat dans la classe politique partagée entre ceux qui ont vite cédé à l'impatience, convaincus que tout ceci n'était que de la poudre aux yeux, et ceux qui gardent encore espoir.

Alain Diasso

MÉDIAS

Le ministre de l'Industrie, petites et moyennes entreprises instrumentalise le Csac

Pour l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho), l'objectif poursuivi par Rémy Musungayi serait d'obtenir de l'organe de régulation la condamnation de Nathalie Kapela, présidente de l'Association des communicateurs et responsable de l'émission dénommée « Journal d'informations Judiciaires ».

Dans un communiqué du 2 juillet, l'Asadho a dénoncé une action initiée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) contre cette professionnelle des médias et principale animatrice du Journal d'informations judiciaires.

« Cette procédure de flagrance initiée en violation des lois et le compte que le Csac rend au ministre de l'Industrie, petites et moyennes entreprises (IPME) montrent le niveau d'acharnement de M. Rémy Musungayi contre une femme qui n'a fait que son devoir citoyen de dénoncer les antivaleurs qui ont élu domicile dans beaucoup de ministères du gouvernement », a appuyé cette ONG.

À en croire l'Asadho, il serait reproché à Nathalie Kapela, la dénonciation, dans l'édition du Journal d'informations judiciaires du 24 mai, du monnayage des services publics pratiqués dans certains ministères, particulièrement au

cabinet de Rémy Musungayi. L'Asadho a, par ailleurs, noté que le ministre de l'IPME a, dans sa lettre du 3 juin, exigé un droit de réponse, qui lui a été accordé et diffusé dans une des éditions dudit journal. L'Association se dit, par contre, surprise par la tournure qu'a prise cette affaire, qui dénote de l'instrumentalisation de l'organe de régulation des médias. « Étant donné que la diffusion du droit de réponse du ministre de l'IPME fait clore le dossier sur le plan déontologique, il est incompréhensible que le Csac se saisisse encore dudit dossier », a souligné l'ONG, qui a noté que l'instrumentalisation des services publics par le ministre Rémy Musungayi est allée jusqu'à la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC2) où il a obtenu la suspension des émissions du Journal d'informations judiciaires, en abusant des pouvoirs liés à sa fonction.

La preuve des faits dénoncés

L'Asadho a également noté que précédemment, la journaliste avait introduit une demande d'obtention du certificat de protection de la marque de son émission « Journal d'informations judiciaires » auprès du ministère de l'IPME depuis plusieurs mois, soit le 6 janvier, avant de recevoir le procès verbal de dépôt de la demande, le 9 du même mois. Par ailleurs, après avoir payé tous



Une banderole de l'Omec lors d'une activité pour la défense de la liberté de la presse

les frais y afférents, il lui sera, en plus, exigé de verser la somme de mille cinq cents dollars américains pour obtenir la signature dudit certificat par le ministre.

Face à ce qu'elle considère comme un abus de pouvoirs, l'Asadho exhorte le Premier ministre à ouvrir une action disciplinaire contre le ministre de l'IPME pour faits de concussion mis à

charge de son ministère et à ordonner qu'il soit mis fin à l'abus de pouvoirs dont Rémy Musungayi se rend coupable vis-à-vis de Nathalie Kapela, du Csac et de certains médias publics.

L'organe de régulation des médias a été, quant à lui, appelé à s'opposer à toute instrumentation de ses services par les autorités publiques dans le but de régler des comptes aux paisibles

citoyens et à ne plus réserver les copies des lettres adressées à Nathalie Kapela au ministre de l'IPME. L'Asadho dit également ouverts ses bureaux en vue de recevoir les dénonciations de toute personne qui serait déjà victime des faits de concussion de la part du ministère de l'IPME.

Lucien Dianzenza

DENRÉES ALIMENTAIRES

Des réfugiés tombés malades après la consommation des produits de Pain Victoire

Le collectif des ONGDH, qui se dit préoccupé par la dégradation de leur état de santé, a noté que de ces demandeurs d'asile font la diarrhée et certains d'entre eux sont hospitalisés à Kinshasa.



Des vendeuses de Pain Victoire

Les réfugiés demandeurs d'asile victimes ont été invités, selon ces ONG, à la célébration de la Journée mondiale de réfugié le 20 juin, où ils auraient consommé ce pain.

Le collectif des ONGDH dit avoir recensé onze cas d'hospitalisation à Saint-Joseph de Limete, vingt-cinq à l'Hôpital Delvaux, deux au Centre de Santé et Maternité Tshiswaka Kanda, trente-huit à l'Hôpital Saint-Pierre de la Lingwala, et soixante-huit autres dans d'autres hôpitaux.

Jugeant cette situation très grave, ces ONG ont exigé du gouvernement une enquête indépendante pour établir les responsabilités et faire poursuivre en justice des personnes qui auraient vendu des pains de mauvaise qualité. Cependant l'Office congolais de contrôle est exhorté à accomplir convenablement ses obligations en s'assurant que les produits qui sont vendus sur le marché répondent aux conditions exigées.

Il est noté que chaque le 20 juin, le

monde entier célèbre la Journée mondiale de réfugié. En RDC, cette journée a été organisée par le HCR assisté de la Commission nationale pour les réfugiés, en collaboration avec les chefs des communautés des réfugiés urbains de Kinshasa. Les ONGDH signataires de ce communiqué sont la Fondation Bill Clinton pour la paix, l'Association congolaise pour l'accès à la justice, Anges du ciel, Avocats sans frontières et l'Asadho.

Lucien Dianzenza

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

La protection des enfants dans le statut de Rome expliquée aux journalistes

Les membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) se sont imprégnés de différentes dispositions contenues dans le statut de Rome instituant la Cour pénale internationale (CPI) en ce qui concerne la protection de l'enfant.

Au cours d'une journée organisée à cet effet par la cellule de sensibilisation du bureau de la CPI à Kinshasa, en collaboration avec le RJAE dans la salle Marika, et animée par Patrick Tshibuyi et Paul Madidi, les professionnels de médias ont compris que le statut de Rome, à l'instar d'autres traités internationaux tels que les conventions de Genève et protocoles additionnels; la convention relative aux droits de l'enfant et la charte africaine des droits et du bien être de l'enfant, protège l'enfant. À en croire Patrick Tshibuyi, le traité de Rome adopté le 17 juillet 1998 par cent vingt États et entré en vigueur le 1er juillet 2002 est le seul traité qui protège de manière générale et particulière les enfants contre les crimes internationaux tels que le transfert forcé des enfants d'un groupe armé à un autre groupe; à l'enrôlement des

enfants de moins de 15 ans dans les forces ou groupes armés, le fait de faire participer les enfants activement dans les hostilités.

Le statut de Rome est le seul traité qui prévoit des peines contre les auteurs des crimes graves contrairement aux conventions de Genève qui renvoient la responsabilité des peines aux États parties. D'autres particularités du statut de Rome, indique Patrick Tshibuyi, s'expliquent dans le fait que le statut de Rome est le seul traité qui donne la compétence à une juridiction internationale de poursuivre les auteurs des crimes, le traité de Rome a aussi l'avantage d'encourager les poursuites nationales dans la mesure où les États parties sont censés prévoir tous les crimes du statut de Rome afin d'exercer efficacement la complémentarité. Le statut de Rome qui, à en entendre Patrick Tshibuyi, est la Constitution de la CPI vient renforcer les peines de ceux qui violeraient les droits prévus dans les conventions de Genève et dans la convention relative aux droits de l'enfant. C'est la raison pour laquelle Patrick Tshibuyi insiste sur le fait que les belligérants et autres personnes qui violeraient les droits de l'enfant doivent faire très attention car ils sont dans le

collimateur de la CPI qui tient, pour le cas d'espèce, à la protection des droits des enfants à travers le monde.

Les quatre crimes réprimés par la CPI

De son côté, Paul Madidi a axé son intervention sur les crimes réprimés par la CPI tout en faisant un bref rappel sur les circonstances ayant conduit à la création de cette cour. C'est le 17 juillet 1998 que cent vingt États ont adopté le statut de Rome mettant ainsi en place une juridiction internationale permanente chargée de poursuivre les crimes les plus graves commis sur leur territoire ou par leurs ressortissants, à compter de l'entrée en vigueur du statut de Rome, le 1er juillet 2002.

La CPI juge quatre crimes, à savoir les crimes de guerre, de génocide, d'agression et les crimes contre l'humanité. Paul Madidi a tenu à préciser que la CPI ne poursuit pas les États. Cela relève plutôt de la compétence de la Cour internationale de justice. « La CPI poursuit des individus ayant commis des crimes sur le territoire d'un État partie ou bien d'un ressortissant qui a signé le statut de Rome... », fait savoir Paul Madidi.

Aline Nzuzi

INSÉCURITÉ À L'EST

Des sanctions onusiennes contre la rébellion ougandaise de l'ADF/Nalu

Les mesures consistent en un embargo sur les armes, un gel des avoirs et une interdiction de voyager pour les dirigeants de cette mouvance armée.

Longtemps active dans l'est de la RDC, la rébellion ougandaise de Forces démocratiques alliées (ADF) est en passe d'être sanctionnée sévèrement par les Nations unies. C'est ce qu'a décidé mardi le Conseil de sécurité de l'ONU qui s'appuie sur des sanctions décrétées par un comité dépendant du Conseil en vertu d'une résolution datant de 2004. En fait, il s'agit pour l'organe onusien d'exhumer cette décision et de l'exécuter dans ses recommandations. Demandées à l'époque par la France, les États-Unis et le Royaume-Uni, cette résolution consiste en un embargo sur les armes, un gel des avoirs et une interdiction de voyager des dirigeants de ce mouvement armé.

L'application de cette résolution se négocie au moment où cette force rebelle n'existe que de nom, sa puissance de feu ainsi que sa capacité de nuisance ayant été amoindries ces dernières années. Aujourd'hui uniquement composé d'islamistes et dirigée depuis 2007 par Jamil Mukulu, chrétien converti à l'islam, l'ADF a beaucoup perdu de sa superbe suite aux attaques lancées par les FARDC sur ses bases militaires, notamment dans le nord de la province du Nord-Kivu (est de la RDC), à proximité de la frontière ougandaise. Dans cette région montagneuse où elle est établie depuis 1995, l'ADF y a été délogée et son commandement militaire complètement neutralisé, confirment des sources onusiennes. De sorte qu'aujourd'hui, ses effectifs militaires ont été réduits à une centaine d'hommes alors qu'il y a peu le groupe gérait près de 1200 unités. Pour rappel, l'ADF-Nalu est accusée par l'ONU d'avoir « recruté et utilisé des enfants-soldats », commis de nombreuses exactions dont des violences sexuelles contre des femmes et des enfants et « participé à des attaques contre les casques bleus de la Monusco ».

Alain Diasso

BARRAGE DE KATENDE

82 millions de dollars US pour accélérer les travaux

Le prêt, accordé au gouvernement de la RDC par « Exim Bank of India » pour ce projet, vise à régler durablement le problème de déficit énergétique dans le Kasai Occidental.



Un accord allant dans ce sens a été conclu le week-end dernier à New-Delhi, capitale de la République de l'Inde, a-t-on appris de source officielle le 1er juillet. Ce prêt se rapportant, il faut le rappeler, à un projet salvateur pour cette province enclavée permettra l'avancement rapide des travaux de construction du barrage hydro-électrique de Katende. Selon la même source, l'accord a été signé par l'ambassadeur de la RDC en Inde, représentant la partie congolaise, et le chairman managing director de la Banque indienne.

Les deux parties ont convenu de la nécessité de veiller à la rapidité des échanges des correspondances. L'idée est de ne plus enregistrer des retards dus aux questions administratives.

Tout doit être mis en œuvre pour l'exécution des travaux en cours afin de respecter les échéances arrêtées à la fin de l'année 2016. Sur le plan du suivi, Exim Bank of India a demandé au gouvernement congolais de lui transmettre les rapports d'exécution des travaux du semestre dernier, allant du 30 juin au 30 décembre 2013. Il est question d'établir un état d'avancement des travaux, avec des données provenant des sociétés contractantes, notamment l'entretien AIL pour le génie civil BHEL, la construction des équipements électromécaniques par WAPCOS ainsi que la surveillance de la qualité des travaux. Le tout devrait être accompagné de l'avis du gouvernement en tant que maître d'ouvrage.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Le 6^e cours international sur les trypanosomiases africaines a vécu

La clôture le 27 juin de la 6^e édition du cours international sur les trypanosomiases africaines ou la maladie du sommeil organisé par l'Institut national de Recherches Biomédicales (INRB), depuis un mois a abouti à la création d'un réseau international des responsables de la lutte contre la maladie du sommeil.

Clôture ce cours au nom du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant, Geneviève Inagosi, a souligné que le réseau des "trypanistes" est, sans l'ombre d'aucun doute, voué à des résultats très prometteurs. Ce réseau est axé sur le partage d'expériences et du savoir.

Pour Geneviève Inagosi, la lutte contre la maladie du sommeil en RDC a connu une avancée.

Des résultats encourageants ont été atteints alors qu'à la fin des années 1990, l'on comptait environ 30 000 nouveaux cas à travers le pays, il a été notifié l'année dernière, moins de 5226 cas, soit cinq fois moins en 20 ans. Ces résultats encourageants, fait savoir Geneviève Inagosi, ne devraient pas nous plonger dans une sorte d'autosatisfaction. « Nous devrions plutôt nous appliquer à imaginer de nouvelles stratégies de lutte qui impliquent

d'avantage les formations sanitaires et les foyers », recommande Geneviève Inagosi. La ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant souhaite un avenir prometteur aux prochaines éditions du cours international sur la maladie du sommeil, tout en rassurant les autres pays organisateurs du soutien de la RDC « L'ICAT 6 s'achève aujourd'hui sur une note d'espoir parce que déjà le prochain cours de ce genre se projette en Ouganda, au Burkina Faso, en Angleterre ou au Congo-Brazzaville. Peu importe le pays ami où il pourrait se tenir, les organisateurs peuvent d'ores et déjà s'assurer du soutien de la RDC qui a fort intériorisé que la formation et l'instruction constituent des leviers majeurs pour le progrès et le succès. Ce cours aura été donc un grand succès, tant par la qualité des enseignements que par celle des intervenants venus de quatre coins de notre planète ».

Un hommage mérité a été rendu en mémoire du Dr Constantin Miaka Mia Bilenge, qui a été le premier directeur du Programme national de lutte contre la trypanosomie humaine africaine en RDC et l'un des organisateurs du premier cours international sur les trypanosomiases africaines en 2000.

Aline Nzuzi

FOOTBALL FÉMININ

Force terrestre bat Étoile du matin en finale du Tournoi de l'indépendance

Organisé dans le cadre des festivités de l'Indépendance de la RDC célébrée le 30 juin de chaque année, le Tournoi de football féminin organisé par la Commission nationale de football féminin de la Fécofa a été remporté par Force Terrestre.



Un match de football féminin à Kinshasa

aux gens que le football féminin existe encore et nous sommes là pour révéler les défis qui sont devant nous ». La présidente de la Commission nationale de football féminin de la Fécofa a annoncé la participation des clubs des autres provinces au prochain tournoi de football féminin. Pour ce faire, a-t-elle souhaité, la Fécofa devrait contacter le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel afin de faciliter l'organisation des tournois de football féminin à travers les écoles et permettre la formation des filles à la base.

Martin Engimo

Le club de foot féminin Force terrestre a remporté, le 29 juin au terrain Shark Club à Kinshasa, le « Tournoi amical de l'indépendance », après sa victoire en finale sur l'équipe de l'Étoile du matin par un but à zéro.

La joueuse Nzuzi Vumongo a inscrit à la 47^e minute l'unique but de la partie, après la pause concrétisant la domination nette de Force Terrestre sur son adversaire au cours de cette rencontre. En match de classement disputé bien avant la finale, FCF Bilenge a battu FCF Police par deux buts à zéro, grâce aux réalisations de Christelle Balenda et Adebalo Mobalongo. Notons que c'est la

Commission nationale de football féminin de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) qui a organisé ce tournoi dans l'optique des festivités de l'indépendance de la RDC célébrée le 30 juin de chaque année.

« La Commission nationale de football féminin de la Fécofa a voulu commémorer, en sa manière, le cinquante-quatrième anniversaire de l'indépendance de la RDC. Et ce tournoi marque la relance du football féminin de la RDC », a indiqué Liliane Tshimpumpu, présidente de cette structure de la Fécofa. Et de poursuivre : « C'est une façon de faire comprendre

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

TOUR CYCLISTE DE LA RDC

Les coureurs congolais ont perçu leur prime

La FécoCy au travers de son président Sylvestre Motayo a versé une prise totale de trente sept mille cinq cents dollars américains aux cyclistes congolais ayant pris part au deuxième Tour international de la RDC.

Les coureurs de la RDC qui ont pris part au deuxième tour cycliste international de la RDC ont perçu, le 28 juin 2014 à Kinshasa, une somme totale de trente sept mille cinq cents (37.500) dollars américains en guise de prime de participation. C'est le président de la Fédération congolaise de cyclisme (FécoCy), Sylvestre Motayo, qui a remis cette cagnotte aux coureurs. Chacun des coureurs congolais a bénéficié d'une somme de mille neuf cents dollars américains.

Les coureurs ont remercié la FécoCy pour le geste, tout en invitant l'exécutif national à s'impliquer dans l'amélioration des conditions de préparation des cyclistes congolais pour une prestation de qualité dans les compétitions internationales de cyclisme. « *Que les autorités puissent multiplier des compétitions à travers le pays et organiser des stages pour nous permettre de s'améliorer et de relever notre niveau. Il est*



Coureurs au Deuxième Tour cycliste de la RDC

important que la RDC ait déjà des coureurs semi-professionnels », a déclaré l'athlète Nzuzi Manueno. Pour sa part, le président Sylvestre Motayo de la FécoCy a dressé un bilan positif du deu-

xième Tour cycliste international de la RDC, le seul bémol étant les difficultés connues lors du transbordement des coureurs de la province du Katanga vers celle du Bas-Congo. Et il a invité

les coureurs qui ont boycotté cette édition 2014 du Tour du Congo de reprendre leurs activités.

L'on rappelle que le deuxième Tour cycliste de la RDC s'est couru du 18 au

25 juin, sur 703 km au lieu de 1200 km comme initialement prévu au Katanga, dans le Bas-Congo, au Bandundu et à Kinshasa. Le Burkinabé Amidou Yameogo a remporté cette deuxième édition du Tour, succédant au français Clain Médéric vainqueur de la première édition en juin 2013. Djanny Mayele Mkoro a été le premier coureur de la RDC, classé seizième au classement général.

Le Top 20 des coureurs au classement général s'est composé de la manière suivante : Yameogo Amidou (Burkina Faso), Richet Noël (France), Hadi Janvier (Rwanda), Cisse Issiaka (Côte d'Ivoire), Clain Médéric (France), Koen De Myunck (Belgique), Radianatenaina Émile (Madagascar), Biukise Nathan (Rwanda), Fofana Issiaka (Côte d'Ivoire), Tutelo Alexis (France), Rakotodrasoa Jean de Dieu (Madagascar), Outtara Bolodi Gui (Côte d'Ivoire), Likiema Aziz (Burkina Faso), Andreyabelontiana Lalasowa (Madagascar), Musunga Duba (Tanzanie), Mayele Mkoro Djanny (RDC), Matthieu Bearte (Belgique), Nyarisowa Dama (Madagascar), Yarbanga Salifo (Burkina Faso) et Likenga Salfo (Burkina Faso).

Martin Engimo

ART CONTEMPORAIN

Plusieurs artistes attendus à la biennale « Yango »

La manifestation se tiendra à Kinshasa du 21 novembre au 19 décembre sur le thème « Avancer ».

arts, à l'espace Bilembo, au centre Walonie Bruxelles, à la place de la Gare et à l'Institut français de Kinshasa.



BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN

La biennale met l'accent sur l'art pour un développement responsable

Le comité d'organisation vient de dévoiler la liste des artistes sélectionnés pour cette première édition. Ils s'agit notamment de Keiko Sako (Japon/Pays-Bas), Ivan Izquierdo (Espagne), Bill Kouelany (Congo-Brazzaville), Jufeng Jeff Ding (Chine), Jan Ru Wan (Thaïlande-USA), Omar Victor (Sénégal), Joseph Moura (RDC), Kura Shomali (RDC), Pathy Tshindele (RDC), Francis Mampuya (RDC), etc. Les expositions des artistes se dérouleront notamment à l'Académie des beaux-

La première édition de la biennale « Yango » (C'est ça) interroge les caractères expressifs qu'offre le Congo. Chaque artiste, partant de sa réalité personnelle, va questionner et inventer un Congo qui avance. « *Yango est un regard sur le caractère expressif et dynamique qu'offre le Congo dans le monde. Il s'agit de confronter, ou de faire dialoguer, comme sous un arbre à palabre, plusieurs points de vue, appartenant à une vaste gamme d'artistes visuels, de*

l'écrit, de la parole, de manière à toucher un très large public », font savoir les organisateurs. Ainsi, apprend-on, la première édition de cette biennale mettra l'accent sur l'art pour un développement responsable, sur les questions liées à la création d'un marché de l'art contemporain au Congo et sur la place de la femme artiste plasticienne. À cet effet, renseigne-t-on, plusieurs professionnels du monde de l'art seront mis à contribution pour pouvoir analyser, interpréter et questionner la production des artistes. En vue de bien préparer la biennale de Kinshasa, un atelier dénommé « A carre » a été organisé au mois de décembre dernier pendant quatre jours « pour explorer des questionnements liés à la création contemporaine ».

Le comité d'organisation de cet événement est coordonné par Kiripi Katembo Siku, photographe et vidéaste congolais. Il est l'auteur, en 2008 et 2009, de la série photographique « Un regard », exposée aux premières rencontres de la photographie et des arts visuels de Kinshasa « Afrikaribu ».

Le même travail a été exposé notamment au KVS de Bruxelles. Le commissaire artistique de la première biennale de Kinshasa sera Sithabile Mlotshwa, productrice culturelle, commissaire indépendant, fondatrice et directrice exécutive de la Fondation Thamgidi. Membre de la Gueldre Balkon (Musée d'art moderne de conseil consultatif à Arnhem), elle avait été élue présidente du jury de la biennale de Dakar en 2008.

Patrick Kianimi

FOOTBALL

L'EPFKIN arrête une prévision budgétaire pour la saison 2014-2015

L'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epkin) a tenu, le 29 juin, en la salle Le Siège située sur l'avenue Masimanimba dans la commune de Kasa-Vubu, son assemblée générale ordinaire.



Vue d'un match du championnat de l'Epkin (photo Leopardsfoot)

Les participants de ces assises ont convenu, au niveau financier, sur la prévision budgétaire pour la saison 2014-2015 qui s'évalue à trente-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (39297) dollars américains. Selon le rapport financier de la saison 2013-2014, les recettes réalisées par l'Epkin ont été de quinze millions trois cent vingt-quatre mille quatre cent cinquante (15.324.450) francs congolais contre des dépenses globales de quinze millions deux cent soixante-seize mille quatre cent cinquante (15.276.450) francs congolais. Le comité exécutif de l'Epkin a donc présenté un solde créditeur de cinquante et un mille francs congolais. Dans son mot de circonstance, le chef de division urbain des Sports et Loisirs, Justin Nanga Mbuiti, n'a pas manqué de souligner la bonne tenue de la caisse de l'EPFKIN au regard de la difficile conjoncture actuelle.

À propos du rapport technique approuvé par l'assemblée générale, l'on retient que le Racing Club de Kinshasa est champion du championnat 2013-2014 de l'Epkin, désigné également le club fair-play du championnat. L'AS Dragons est classé deuxième du championnat d'élite de Kinshasa. L'attaquant Kalombo Diba du RC Bilima s'est adjugé la palme du meilleur buteur avec seize buts à son compte. Tulengi Sindani de l'AS Dragons a été choisi meilleur joueur du championnat et le coach Yvon Kitenge de l'AS Dragons meilleur entraîneur de la saison. Joseph Tshimanga Kabeya a été élu meilleur arbitre du championnat, et Kings Kingu Kwanda de l'AC Real de Kinshasa meilleur dirigeant, devant Dada Souley du FC Nzakimuena. La formation de JSK s'est contenté de la palme est le club révélation de la saison, talonnée par JAC Héritage. Pour leur part, l'AC Normands, le RC Bilima, le CS Elikya, l'US Amazone, le JS Congo et le CS Style sont relégués en division I des Ententes urbaines.

M.E.

SÉCURITÉ

Des consignes strictes pour les gendarmes

Prélude à la conférence des ministres de la Défense et de la Sécurité des pays membres de la Cécéac liés à l'exercice Loango, qui aura lieu à Pointe-Noire, le commandant de la région de gendarmerie du Kouilou a, lors du regroupement régimentaire du 2 juillet, appelé ses hommes à plus de dynamisme.

« Nous allons vers des événements majeurs et importants dans notre pays. Nous, gendarmes, devons être très aguerris car, il est de notre droit d'assurer avec sérieux, dévouement et abnégation la sécurité des autorités ainsi que de nos concitoyens, de rendre leur séjour agréable et de veiller à ce que nos concitoyens suivent les événements avec nous », a-t-il indiqué. Parlant des élections locales qui pointent à l'horizon, le commandant a appelé les cadres de la région de gendarmerie du Kouilou à la discipline, au dévouement, afin de participer dignement, au côté des autres forces, à la bonne réussite de ces événements. « Les commandants d'unité sont une fois de plus appelés à l'ordre pour mieux tenir leurs hommes. Une réelle prise en main est attendue pour que la gendarmerie fasse preuve d'un grand civisme et d'efficacité sur le terrain », a insisté le colonel Placide Ngombé.

34 sous-officiers initiés à l'outil informatique

Outre ses consignes aux commandants d'unité et à leurs troupes, le commandant de la région de gendarmerie du Kouilou a, au terme du stage d'initiation à l'outil informatique organisé du 12 mai au 28 juin à l'intention du personnel des sous-officiers de sa région de gendarmerie, remis à tous les participants des diplômes de participation. Ce stage a porté sur l'étude de Microsoft Word, Excel et Power Point, a-t-il souligné, va combler la région actuellement en déficit de secrétaires. « Ce stage qui était destiné au personnel sous-officier dans un premier temps se poursuivra avec les officiers. Pour cette première manche nous osons croire que ce stage a eu des effets, donc nous allons attendre tous ceux qui ont participé activement à celui-ci au rendez-vous dans les unités. Vous devrez avec beaucoup de sérieux, rendre avec efficacité les notions qui vous ont été transmises parce que nos unités ont besoin de votre qualification », a-t-il ajouté.

« Nous n'avons pas assez de secrétaires dans les unités,

aujourd'hui nous avons comblé ce vide, pour la première fois dans l'histoire de notre région. Cette activité se poursuivra donc parce qu'elle est bénéfique pour notre région », a conclu l'orateur. C'est ainsi qu'il a demandé aux responsables des unités d'utiliser à bon escient le matériel bureautique qui leur sera transmis. « Vous devrez l'entretenir au jour le jour parce que ce matériel est considéré comme un bijou du fait que nos unités n'en disposaient pas. Désormais, le commandement de la gendarmerie nationale a mis à notre disposition un outil de travail percutant et nous devons rendre hommage à notre commandement et travailler dans le sens de ses intérêts. Les commandants d'unité doivent veiller scrupuleusement au bon entretien de ce matériel. Tout dégât causé par les utilisateurs entraînera des sanctions sévères suivant la chaîne de la hiérarchie », a martelé le colonel Placide Ngombé.

Charlem Léa Legnoki

PAIX ET SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Les experts se sont réunis à Pointe-Noire

Il s'agit de la 15^e session extraordinaire de la Commission de défense et de sécurité (CDS) du Conseil de paix et de sécurité d'Afrique centrale (Copax). L'activité ouverte le 1^{er} juillet dans la salle de conférence du camp des Trois Martyrs par Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence de la République chargé de la Défense nationale, s'est clôturée le mercredi 2 juillet.

Cette réunion succède à la conférence finale de planification de l'exercice Loango 2014 (manœuvre militaire des pays de la Cécéac que Pointe-Noire aura l'honneur d'abriter au mois de septembre) qui s'est déroulée du 24 au 29 juin dans la ville océane. Les travaux ont été ouverts par le général de division Guy Blanchard Okoi, chef d'état-major général. Tout comme la 15^e réunion extraordinaire, cette conférence a été organisée par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Cécéac). Ces deux activités vont contribuer à faire face aux défis sécuritaires de l'Afrique centrale et aussi favoriser le processus d'intégration de cette sous-région.

Pendant les deux jours de travaux qui se déroulent en conclave, plénières et échanges, experts de la Cécéac, généraux, chefs d'état-major, commandants de gendarmerie et chefs de police des États de l'Afrique centrale vont plancher sur différents points, parmi lesquels : le rapport du Marac (Mécanisme d'alerte régionale de l'Afrique centrale), la présentation de la situation sécuritaire et des contingents engagés dans la Misca par État, l'analyse et l'examen de la note d'information des instances décisionnelles du Copax sur l'exercice « Loango 2014 », le Cresmac (Centre régional de sécurité de l'Afrique centrale) et le dépôt logistique. Le programme des travaux prévoit la visite guidée du port autonome de Pointe-Noire ainsi que celle du siège du Cresmac établi dans la ville océane.

La cérémonie d'ouverture de la 15^e réunion s'est déroulée en présence d'Alexandre Honoré Paka et de Roland Bouiti Viaudo, respectivement préfet et maire de la ville de Pointe-Noire, capitale économique de la République du Congo, du général Jean Olessongo-Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n° 1, du général Guy-Pierre Garcia, secrétaire général adjoint de la Cécéac, chef du département de l'intégration humaine, paix, sécurité et stabilité, représentant le secrétaire général de la Cécéac, et du général Brahim Seid Mahamat, chef d'état-major de la Cécéac.

Cette 15^e réunion extraordinaire prépare la réunion des ministres de la Sécurité, de la Défense et de la Coopération des pays membres de la Cécéac, qui démarre le 4 juillet toujours à Pointe-Noire.

Lucie Prisca Condhet

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« Alios Finance Gabon 6, 25% brut 2014 - 2021 »

Montant global de l'opération : 10 milliards de Francs CFA

6,25% brut

Fructifiez vos investissements

Période de souscription :
du 02 juin au 31 juillet 2014

Prix d'émission :
1 000 FCFA

Nombre de titres :
1 000 000 obligations

Durée :
7 ans

Émetteur :



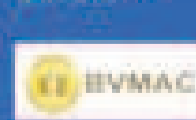
Arrangeur et Chef de File :



Syndicat de Placement :

• Groupe BGFIBank
• La Financière SA
• Africa Bourse

Collation :



Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° CO5UMAF-APE-02/14

ORDRE PUBLIC

15 jours aux responsables des églises pour se conformer à la loi

Les résultats de l'opération de recensement des églises menée par les chefs de quartiers sur instruction du député maire, président du conseil départemental et municipal de la ville océane, a révélé que Pointe-Noire compte environ 1.500 lieux de culte, dont près de 400 exercent leurs activités de manière illégale.

Lors d'une rencontre qui a eu lieu le 30 juin à la mairie centrale, destinée à la restitution des résultats de ce recensement, le député maire a lancé un appel aux responsables des églises illégales de se conformer à la loi régissant le domaine de la religion. Un délai de 15 jours leur a été accordé. « Ceux qui prêchent la bonne nouvelle savent qu'ils ont obligation d'être exemplaires et cela passe aussi par le respect des lois », a-t-il déclaré.

Les chefs de quartiers ont été instruits pour réaliser cette opération, qui a duré trois semaines, par une circulaire du président du conseil. Ils ont eu pour tâches de recenser les paroisses, temples, mosquées, salles de royaume et tout autre lieu de culte implanté dans les six arrondissements de la ville, de recueillir les informations sur le type de matériaux utilisés pour leur construction, leurs adresses, la photocopie de leur récépissé délivré par l'administration compétente ainsi que l'identité du responsable. Les résultats du recensement, présentés par les administrateurs maires des six arrondissements, ont révélé que 1.464 lieux de culte, dont 386 qui exercent leurs activités de manière illégale, ont été



Les participants

dénombrés dans la ville. Ces lieux sont tenus par des nationaux et des sujets étrangers de la RDC, Angola, France, Mali, Nigéria, Côte d'Ivoire, Rwanda, Espagne, Sénégal...

Ce sont les arrondissements 4 Loandjili et 3 Tié-Tié qui battent les records (du plus grand nombre d'églises recensées avec un total de 306 chacun, dont 105 églises illégales pour Loandjili et 100 pour Tié-Tié). Ils sont suivis de l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou avec 290 lieux de cultes (le nombre d'églises illégales sera communiqué au conseil ultérieurement), de l'arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba avec 199 lieux de culte dont 86 illégaux, puis de l'arrondissement 6 Ngoyo, qui totalise

193 lieux dont 41 illégaux et enfin de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou avec 170 églises dont 55 illégales. Le CQ 603 de Ngoyo se retrouve en tête des quartiers qui abritent plus d'églises avec au total 55 lieux de culte (15 illégaux), suivi du CQ 607 du même arrondissement avec 42 lieux de culte (10 illégaux) puis du CQ 406 de Loandjili qui totalise 41 lieux de culte (16 illégaux). La majorité de ces lieux appartiennent aux églises dites de réveil. Tié-Tié par exemple compte 247 églises de réveil sur les 306 qu'il abrite. Celles-ci sont construites en grande partie en matériau semi durable et périssable. Certains exercent leurs activités à ciel ouvert, d'autres dans des hangars en

bois ou avec des bâches. Par ailleurs, il y a des CQ où l'opération n'a pas encore été réalisée. Il s'agit des CQ 606 (Ngoyo) et 408 (Loandjili). Selon les instructions de Roland Bouiti Viaudo, le recensement se poursuit. Ce qui signifie que le total actuel de 1.464 lieux de culte recensés est provisoire. Il faut aussi signaler que dans les quartiers où l'opération a été menée, certains responsables des lieux de culte ont refusé de se faire recenser, certains prétextant avoir perdu leur récépissé, d'autres confiant avoir leur siège à Brazzaville. En outre, les documents fournis par plus de la moitié de ces églises désignent des nationaux comme responsables alors que, selon les chefs de

quartiers, la réalité est tout autre chose. Pour eux, ces nationaux, dont des militaires officiers supérieurs, servent de couverture aux étrangers en situation illégale. Tous ces faits évoqués ont été désapprouvés par le maire qui a annoncé la poursuite du recensement avec l'appui de la police et de la gendarmerie. « Beaucoup de lieux sont maintenant animés par des nationaux alors que la réalité est tout autre. Nous prendrons des décisions sévères à l'endroit des nationaux qui prêtent leur nom pour couvrir un quelconque pasteur n'ayant pas de titre de séjour. Les lieux de cultes construits en matériau précaire ainsi que ceux qui n'ont pas de récépissé seront fermés parce qu'ils ne répondent pas aux dispositions prévues par les textes. Ceux qui ont des sièges à Brazzaville doivent donner le nom du responsable de l'église ou du lieu du culte. Pour les responsables étrangers qui n'ont pas de documents dont le titre de séjour, nous verrons avec le préfet comment appliquer les dispositions réglementaires », a expliqué le maire, avant d'annoncer la poursuite du recensement, avec l'appui de la police et de la gendarmerie.

L'opération a aussi permis de constater la transformation de certaines habitations en lieu de culte le soir. À ce sujet il a indiqué : « Ces maisons ne peuvent en même temps servir d'habitations et de lieu de culte. » Quant aux nuisances sonores déplorées par les chefs de quartiers, il a souligné : « Les textes sont clairs. Les églises qui continueront à produire des nuisances sonores seront fermées. » Les chefs de quartiers ont par ailleurs été félicités pour la qualité du travail fourni en moins d'un mois.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Asoc s'impose face à l'AS Cheminots 2

Engagées toutes deux cette même année en championnat d'élite de handball en senior homme, l'Association Océan (Asoc) et l'AS Cheminots 2 se sont opposées lors de la troisième journée de la phase aller du championnat départemental. La rencontre s'est soldée par la victoire d'Asoc, 25-22.

Les deux équipes qui tentent de se faire une place à côté des plus grands clubs, se sont affichées très engagées dès l'entame du match mais, Asoc, plus déterminée et plus réaliste après une petite résistance, domine son adversaire à la mi-temps, 9-7. Alors que les poulains du coach Victore Maténé sont prêtés au coaching de Khern Biteki, à la reprise, Asoc maintient son avantage et gagne 25 à 22.

Avec cette troisième défaite d'affilée, l'entraîneur de l'AS Cheminots, Brice Ondina, ne se décourage pas. « Notre défaite est due au manque d'entraînement. Comme les examens sont finis nous allons nous remettre au travail pour nous rattraper aux prochains matchs et à la phase retour », a déclaré Brice Ondina.

De son côté, Khern Biteki est très content de gagner avec Asoc alors que son entraîneur est en déplacement. « Je suis ravi de ce résultat après la défaite lors de la précédente journée. Nous allons rester concentrés pour le prochain match contre CTAHB pour réaliser une deuxième victoire. Nous devons profiter de ces matchs contre les équipes qui viennent de faire leur montée en division d'honneur cette saison, parce que contre les grande équipes ce n'est pas facile », a-t-il expliqué.

Notons que la rencontre opposant CTAHB à Patronage a permis à Patronage de prendre sa revanche, 46-23 après sa défaite lors de son précédent match contre AS Cheminots. La compétition se poursuivra le week-end prochain au stade Enrico Mattéi.

Charlem Léa Legnoki

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Les artistes et jeunes talents des quartiers mis en lumière

Le projet Pas de quartier pour la culture a été lancé ce 1er juillet à l'Institut français du Congo, avec le quartier Loandjili qui va présenter pendant deux jours ses meilleurs artistes et artisans excellent dans divers domaines de la création, en présence de Fernande Marie Cathérine Dékambi-Mavoungou, administrateur maire de l'arrondissement 4 Loandjili.

Franck Patillot, directeur de l'IFC (Institut français du Congo) à Pointe-Noire, en présentant le projet, a d'abord remercié ceux qui l'ont mis en forme à savoir Marthe Dionnet, coordonnatrice et stagiaire à l'IFC et les différentes coordinations locales (Loandjili, Mpaka et Mpita). « Ce projet est une première dans le pays puisqu'il s'agit pour nous de mettre en lumière les artistes et artisans d'un quartier de Pointe-Noire mais aussi le quartier lui-même. Le quartier se met au service des artistes et artisans et inversement. Le projet est appelé à s'étendre dans d'autres localités telles que Dolisie avec qui nous avons un partenariat mais aussi d'autres villes du pays et

pourquoi pas s'exporter », a déclaré Franck Patillot.

« Ce projet permet de définir une identité propre à chaque quartier. Le projet veut donner la parole aux habitants eux-mêmes. C'est ainsi que le choix de la programmation est un choix des habitants qui cherchent à valoriser leur quartier et montrer les talents qui s'y présentent. C'est ce qui a été fait à Loandjili avec la coordination locale représentée ici par Joe Fely Balendé qui a travaillé pendant des jours pour dénicher la perle rare. Les artistes choisis pour représenter Loandjili ont été minutieusement sélectionnés selon des critères définis par l'organisation, en tenant compte de la disponibilité, de la discipline et de la qualité du travail. Ces artistes choisis seront donc pendant deux jours sur la place publique où ils montreront, devant un public professionnel et connaisseur, leurs savoir-faire », a expliqué Marthe Dionnet.

L'initiative du projet Pas de quartier pour la culture a particulièrement réjoui Fernande Marie Cathérine Dékambi-Mavoungou, administrateur-maire de Loandjili, qui a déclaré à l'ouverture : « En organisant cette activité, vous nous faites décou-

vrir des talents cachés, qui mériteraient d'être connus. En participant à cette activité, le souhait serait d'encourager les artistes mais aussi de voir ce genre d'activités se pérenniser dans différents quartiers afin que la diversité culturelle soit plus palpable et puisse aller de l'avant. »

Le groupe de danse hip-hop J-Steet a ouvert la série de spectacles des groupes de Loandjili. Les rouleurs Free-style ont présenté un numéro de patinage libre, alors que Ditona Fiston s'est illustré dans des cascades à vélo. Quant au vannier Dimo Mouagni Arnel, il a présenté ses produits, tout comme ceux qui excellent dans le stylisme et le macramé. La deuxième journée a été réservée à Sainteté Coiffure, qui a présenté ses créations. Bijouterie Orsy s'est illustré quant à elle par un défilé de mode et la présentation des créateurs. Les photographes de Maz Color « Je regarde et je vois mon quartier » garnissent le hall d'exposition, tout comme les oeuvres d'autres artistes et artisans de Loandjili y sont exposées.

Les journées du 4 et 5 juillet seront consacrées au quartier Mpaka (arrondissement 6 Ngoyo) : les 8 et 9 juillet au quartier Mpita (arrondissement 1 Lumumba).

Hervé Brice Mampouya

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Saint-Michel de Ouenzé en très mauvaise posture

Les affiches des demi-finales commencent à se clarifier. La seule rencontre qui entretiendra peut-être le suspense est celle qui opposera l'Étoile du Congo à l'AS Cheminots, les deux équipes en ballottage favorable.

Les quarts-de-finale aller de la Coupe du Congo se sont disputés le 1er juillet respectivement au stade Alphonse-Massamba-Débat à Brazzaville et au Complexe sportif de Pointe-Noire. Il n'y a pas eu de surprises certes mais une équipe a déjà avalé son ticket de qualification pour le dernier carré de la compétition. Saint-Michel de Ouenzé (SMO) n'a pas encore trouvé la formule pour arrêter l'hémorragie quand il affronte l'Athlétic club Léopards de Dolisie à Brazzaville.

Face à cette équipe, les Fauves du Niari se sont régalés comme s'ils affrontaient une équipe de troisième division. Score final de la rencontre : 4-1 en faveur des Léopards de Dolisie. Les Fauves du Niari aborderont la manche retour le 9 juillet à Dolisie avec un avantage psychologique conséquent pendant que le SMO tentera de sauver, pourquoi pas, sa réputation de l'équipe qui a déjà représenté le Congo sur l'échiquier continental à Dolisie. Depuis la finale du championnat national perdue par les Vert-et-Blanc en 2010, 2-3 face à SMO, l'AC Léopards de Dolisie n'a plus



L'équipe de Saint-Michel de Ouenzé n'a pas fait le poids devant les Fauves du Niari. (photo Adiac)

eu de la peine devant l'équipe du cinquième arrondissement de Brazzaville. Ce 1er juillet, Hermann Lakolo, Dramé Biné, Junior Makiessé et Kessel Tsiba Moukassa ont obligé Garcia Élion, le portier de SMO, à aller chercher le ballon à quatre reprises dans ses propres filets. La punition allait être très sévère

si Lie-Pato Ngavouka n'avait pas manqué un but tout fait. Il avait préféré frapper fort alors qu'un simple plat du pied suffisait. Mais contrairement à l'aller 2011, SMO a réussi quand même à sauver l'honneur en revenant à 3-1 grâce au but de Mohendiki. Un résultat qui donne matière à réflexion à SMO qui

doit entamer la manche retour du championnat ce dimanche, en recevant l'AC Léopards qui est devenu sa bête noire à Brazzaville, avant de se déplacer mercredi à Dolisie pour la manche retour des quarts-de-finale de la Coupe du Congo.

Siles Léopards sont assurés d'une qua-

lification, les Diables noirs devraient attendre la manche retour pour confirmer leur avance d'un but acquis également le 1er juillet devant Tongo football club, grâce au but de Mbeté Luyeye. Les Diables noirs l'ont emporté sur un score étonnant d'un but à zéro quand ils étaient reçus par le TFC mais la manche retour reste jouable quant aux qualités dont ont fait montre leur adversaire. Comme l'AC Léopards et Diables noirs, le Club athlétique Renaissance Aiglons (Cara) s'est lui imposé sur le terrain de son adversaire. Les Aiglons ont dominé, au Complexe sportif de Pointe-Noire, V.-Club sur un score de 2-1. L'AS Cheminots a eu raison de l'Étoile du Congo sur ce même score. Le but stélien pourrait peser lourd en faveur des Vert-et-Jaune au décompte final. Une victoire d'un but à zéro leur ouvrira les portes des demi-finales. C'est simple de le dire. Encore faut-il le confirmer sur le terrain car l'AS Cheminots a les atouts à faire valoir à Brazzaville. Elle l'a prouvé plus d'une fois. Lors de leur confrontation au Championnat national, l'AS Cheminots avait rétabli l'équilibre à 2 partout alors qu'elle était menée 0-2. L'année dernière à cette même étape de la compétition, les Cheminots, bien que battus à Pointe-Noire 0-1, avaient ouvert la marche à Brazzaville avant que l'Étoile du Congo n'égalise sur un penalty. Que le meilleur d'entre les deux gagne !

James Golden Eloué

COUPE DU MONDE 2014

Les tickets pour les demi-finales à prix d'or

Les quarts-de-finale ne seront pas de simples balades de santé pour la France, l'Allemagne, le Brésil, la Colombie, l'Argentine, la Belgique, les Pays-Bas et le Costa Rica, d'autant plus que les pronostics déjoués dans les matchs précédents obligent à prédire l'avenir de chacune de ces équipes sous réserve. Le passage en demi-finale coûtera cher.

France-Allemagne

Les deux équipes vont en découdre le vendredi 4 juillet. Une date historique pour les Allemands qui ont remporté leur dernier mondial le 4 juillet 1990 devant l'Angleterre. Un jour mémorable pour la Nationalmannschaft, un jour de revanche pour les Bleus. En 1982 et 1986 en effet, les Français étaient vaincus par les Allemands en demi-finale. Pour la première fois aux tirs au but, pour la seconde fois dans le temps réglementaire (2-0). Depuis, les deux équipes ne se sont plus jamais rencontrées dans une phase finale de la Coupe du monde. Ce vendredi, la France, championne du monde en 1998, à domicile, va donc s'expliquer face à l'Allemagne, triple championne du monde. Seulement, pour ce mondial 2014, les Français et Allemands ont inscrit le même nombre de buts : 10 d'un côté comme de l'autre. Les hommes de Didier Deschamps ont par ailleurs encaissé moins de buts que leur adversaire, soit 2 contre 4 pour les hommes de Joachim Löw. En rappel, l'Allemagne a dans son palmarès, trois coupes du monde (1954 devant la Hongrie 3-2, 1974 devant les Pays-Bas 2-1, 1990 devant l'Argentine 1-0).

Brésil-Colombie

L'autre rencontre du jour opposera le pays organisateur, cinq fois champion du monde, à l'équipe de Colombie considérée comme le plus redoutable des outsiders de ce Mondial avec cinq participations en Coupe du monde. Avec James Rodriguez, meilleur buteur de la compétition (5 buts) en ligne d'attaque, les Colombiens feront sans nul doute trembler l'équipe brésilienne qui a eu du mal à se défendre du Chili en 8es de finale. Alors que la Colom-

bie est la seule équipe à s'être qualifiée en quart-de-finale sans trop de difficultés devant l'Uruguay (2-0). Seulement pour ce match 100% sud-américain, le Brésil se présentera devant son adversaire comme une équipe imprenable sur sa propre terre pour prétendre à un 6e sacre mondial après les exploits de 1958 face à la Suède 5 à 2, 1962 face à la Tchécoslovaquie 3-1, 1970 devant l'Italie 4-1, 1994 devant le même adversaire aux tirs au but et en 2002 face à l'Allemagne 2-0.

Argentine-Belgique

Le premier match du samedi 5 juillet mettra aux prises ces deux équipes. Les coéquipiers de Lionel Messi semblent favoris. Deux fois champion du monde (1978 devant les Pays-Bas 3-1 et 1986 face à l'Allemagne 3-2), l'Albiceleste est à la recherche d'un troisième titre mondial. Pour ce faire, il faut commencer par battre les Diables rouges de Belgique. Mais les Belges qui ont acquis leur qualification en quarts-de-finale dans la douleur des prolongations comme l'Argentine, ont des atouts pour venir à bout des Argentins. Mis à part le fait qu'ils n'ont marqué que 6 buts en 4 matchs et en ont encaissé 2.

Pays-Bas-Costa Rica

C'est la dernière affiche des quarts-de-finale. Les Hollandais, finalistes il y a quatre ans, ont les yeux rivés sur le sacre. La présence du Costa Rica, à ce niveau de la compétition, est une grande première. 28e au classement de la Fédération internationale de football association (Fifa), le pays a jusque-là fait preuve d'un bon niveau de jeu. Pour tenir le coup, les défenseurs costariciens devraient donc réussir à endiguer les assauts des attaquants hollandais, auteurs de 12 buts marqués en quatre matchs contre 4 buts encaissés. Ils auront du fil à retordre même si jusque-là ils n'ont encaissé que 2 buts et que leur attaque a inscrit 7 buts. Sur l'ensemble de ces rencontres, le public sportif devrait retenir son souffle, croiser les doigts et attendre la fin des matchs qui justifiera les moyens par lesquels chaque équipe atteindra les demi-finales.

Rominique Nerplat Makaya

Asoc s'impose face à l'AS Cheminots 2

Engagées toutes deux cette même année en championnat d'élite de handball en senior homme, l'Association Océan (Asoc) et l'AS Cheminots 2 se sont opposées lors de la troisième journée de la phase aller du championnat départemental. La rencontre s'est soldée par la victoire d'Asoc, 25-22.

Les deux équipes qui tentent de se faire une place à côté des plus grands clubs, se sont affichées très engagées dès l'entame du match mais, Asoc, plus déterminée et plus réaliste après une petite résistance, domine son adversaire à la mi-temps, 9-7. Alors que les poulains du coach Victore Matené sont prêtés au coaching de Khern Biteki, à la reprise, Asoc maintient son avantage et gagne 25 à 22. Avec cette troisième défaite d'affilée, l'entraîneur de l'AS Cheminots, Brice Ondina, ne se décourage pas. « Notre défaite est due au manque d'entraînement. Comme les examens sont finis nous allons nous remettre au travail pour nous rattraper aux prochains matchs et à la phase retour », a déclaré Brice Ondina. De son côté, Khern Biteki est très content de gagner avec Asoc alors que son entraîneur est en déplacement. « Je suis ravi de ce résultat après la défaite lors de la précédente journée. Nous allons rester concentrés pour le prochain match contre CTAHB pour réaliser une deuxième victoire. Nous devons profiter de ces matchs contre les équipes qui viennent de faire leur montée en division d'honneur cette saison, parce que contre les grandes équipes ce n'est pas facile », a-t-il expliqué.

Notons que la rencontre opposant CTAHB à Patronage a permis à Patronage de prendre sa revanche, 46-23 après sa défaite lors de son précédent match contre AS Cheminots. La compétition se poursuivra le week-end prochain au stade Enrico Mattéi.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL - TRANSFERTS

Bruce Abdoulaye de retour en France

Bruce Abdoulaye fait son retour en France après deux saisons à l'Inter Bakou. Le défenseur de 32 ans a paraphé un contrat d'une saison avec l'US Orléans. Promu en Ligue 2, l'ancien club de Ladislav Doukhan pour ainsi compter sur l'expérience et la polyvalence de l'ancien Clermontois, qui compte 148 matchs de Ligue 2.

Si Abdoulaye avait quitté l'Hexagone par la petite porte après la relégation du FC Metz en National, il revient après deux belles saisons à l'Inter Bakou, avec lequel il a été vice-champion d'Azerbaïdjan (30 matchs et 2 buts de championnat) et désigné dans l'équipe type cette saison.

Camille Delourme